

Assises de la Métropole

**Verbatim
de la réunion
du 25 juin 2008**

Participants

Dominique ADENOT, Maire de Champigny
Didier ARNAL, Président du Conseil général du Val d'Oise
François ASENSI, Député-Maire de Tremblay-en-France
Alain AUDOUBERT, Maire de Vitry-sur-Seine
Claude BARTOLONE, Président du Conseil général de Seine-Saint-Denis
Michel BEAUMALE, Maire de Stains
Michel BERSON, Président du Conseil général de l'Essonne
Yasmine BOUDJENAH, Première adjointe au Maire de Bagneux
Michel BOURGAIN, Maire de L'Île-Saint-Denis
Jacques BOURGOIN, Maire de Gennevilliers
Patrick BRAOUEZEC, Président de la Communauté d'agglomération Plaine Commune, Député, Conseiller municipal de Saint-Denis
Jean-Marie BRETILLON, Maire de Charenton-le-Pont
Daniel BREUILLER, Maire d'Arcueil, Conseiller général du Val-de-Marne, Vice-président de la Communauté d'agglomération du Val de Bièvre (CAVB), membre de la Conférence territoriale de la Vallée scientifique de la Bièvre (VSB)
Jean-Jacques BRIDEY, Maire de Fresnes, Conseiller général du Val-de-Marne
Vincent CAPO-CANELLAS, Maire du Bourget, Conseiller général de Seine-Saint-Denis
Gilles CATOIRE, Maire de Clichy-la-Garenne, Conseiller général des Hauts-de-Seine
Francis CHOUAT, Premier adjoint au Maire d'Evry, Premier Vice-président du Conseil général de l'Essonne
Marie-Carole CIUNTU, Maire de Sucy-en-Brie
Claudine CORDILLOT, Maire de Villejuif
Gérard COSME, Maire du Pré-Saint-Gervais
Philippe DALLIER, Sénateur-Maire des Pavillons-sous-Bois
Daniel DAVISSE, Maire de Choisy-le-Roi
Marie-Pierre DE LA GONTRIE, Première Vice-présidente du Conseil régional d'Ile-de-France
Vincent DELAHAYE, Maire de Massy
Bertrand DELANOË, Maire de Paris
Patrick DEVEDJIAN, Président du Conseil général des Hauts-de-Seine, Député
Claude DILAIN, Maire de Clichy-sous-Bois
Olivier DOSNE, Maire de Joinville-le-Pont
Vincent EBLE, Président du Conseil général de Seine-et-Marne
Christian FAVIER, Président du Conseil général du Val-de-Marne
Mireille FERRI, Vice-présidente du Conseil régional d'Ile-de-France
Françoise FOURGEROLLE, Adjointe au Maire de Saint-Mandé
Jean-Christophe FROMANTIN, Maire de Neuilly-sur-Seine
Stéphane GATIGNON, Maire de Sevran, Conseiller général de Seine-Saint-Denis
Bernard GAUDUCHEAU, Maire de Vanves
Jean-Claude GAZEAU, Président de la Communauté de communes du Plateau Briard
Pierre GOSNAT, Député-Maire d'Ivry
Alain GUETROT, Premier adjoint au Maire de Saint-Maurice
Daniel GUIRAUD, Maire des Lilas, Vice-président du Conseil général de Seine-Saint-Denis
Christian HERVY, Maire de Chevilly-Larue, Conseiller général du Val-de-Marne
Anne HIDALGO, Première adjointe au Maire de Paris, Conseillère régionale d'Ile-de-France
Jean-Paul HUCHON, Président du Conseil régional d'Ile-de-France
Patrick JARRY, Maire de Nanterre, Conseiller général des Hauts-de-Seine
Philippe KALTENBACH, Maire de Clamart, Conseiller régional d'Ile-de-France

Roger KAROUTCHI, Adjoint au Maire de Villeneuve-la-Garenne, Secrétaire d'Etat en charge des Relations avec le Parlement

Bertrand KERN, Maire de Pantin, Conseiller général de Seine-Saint-Denis

François KOSCIUSKO-MORIZET, Maire de Sèvres, Vice-président du Conseil général des Hauts-de-Seine

Laurent LAFON, Maire de Vincennes, Conseiller régional d'Ile-de-France, membre de l'association des collectivités territoriales de l'Est parisien (ACTEP)

Philippe LAURENT, Maire de Sceaux, Conseiller général des Hauts-de-Seine

Jean-Luc LAURENT, Maire du Kremlin-Bicêtre, Vice-président du Conseil régional d'Ile-de-France chargé du logement et de l'action foncière

Jean-Yves LE BOUILLONNEC, Député-Maire de Cachan

Xavier LEMOINE, Maire de Montfermeil

Pierre MANSAT, Adjoint au Maire de Paris en charge de Paris Métropole et des relations avec les collectivités territoriales d'Ile-de-France

Catherine MARGATE, Maire de Malakoff, Conseillère générale des Hauts-de-Seine, Vice-présidente de la Communauté d'agglomération Sud de Seine, membre de la Conférence territoriale de la Vallée scientifique de la Bièvre (VSB)

Jacques JP MARTIN, Maire de Nogent-sur-Marne, Conseiller général du Val-de-Marne

Michel MIERSMAN, Premier adjoint au Maire de Noisy-le-Grand

Patrick OLLIER, Député-Maire de Rueil-Malmaison

Didier PAILLARD, Maire de Saint-Denis

Claude PERNES, Maire de Rosny-sous-Bois, Conseiller régional d'Ile-de-France, Président de l'Association des Maires d'Ile-de-France (AMIF), Président de l'association des collectivités territoriales de l'Est parisien (ACTEP)

Catherine PEYGE, Maire de Bobigny

Sébastien PIETRASANTA, Maire d'Asnières

Jean-Paul PLANCHOU, Maire de Chelles, Conseiller régional d'Ile-de-France

Gilles POUX, Maire de la Courneuve, Vice-président de la communauté d'agglomération Plaine Commune

Christophe PROVOT, Adjoint au Maire d'Issy-les-Moulineaux

François PUPPONI, Maire de Sarcelles

Gilbert ROGER, Maire de Bondy, Premier Vice-président du Conseil général de Seine-Saint-Denis

Jacqueline ROUILLON, Maire de Saint-Ouen, Conseillère générale de Seine-Saint-Denis

Jacques SALVATOR, Maire d'Aubervilliers

Philippe SARRE, Maire de Colombes

Thierry SOLERE, Premier adjoint au Maire de Boulogne-Billancourt, Vice-Président du Conseil général des Hauts-de-Seine

Philippe SPILBAUER, Maire de Bry-sur-Marne

Patricia TORDJMAN, Maire de Gentilly, Vice-présidente de la Communauté d'agglomération du Val de Bièvre (CAVB)

Jean-François VOGUET, Maire de Fontenay-sous-Bois

Dominique VOYNET, Sénatrice-Maire de Montreuil

Avec la participation de **Christian BLANC**, Secrétaire d'Etat chargé du Développement de la région capitale

Débat

Mireille Ferri

Vice-présidente du Conseil régional d'Ile-de-France

Ces Assises de la métropole vont s'ouvrir. Je donne la parole au Maire de Saint-Denis, qui nous accueille.

Didier Paillard

Maire de Saint-Denis

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les parlementaires, Messieurs les Présidents du Conseil régional et des conseils généraux, Mesdames et Messieurs les élus régionaux et départementaux, Monsieur le Président de Plaine Commune, chers collègues maires, maires adjoints et conseillers municipaux, Mesdames et Messieurs, soyez les bienvenus à Saint-Denis. Soyez les bienvenus dans la ville qui est au cœur de la communauté d'agglomération Plaine Commune, dans ce département de la Seine-Saint-Denis. Soyez les bienvenus sur ce territoire qui vit une profonde transformation, qui souffre beaucoup, qui construit autant qu'il souffre, qui bouge sans cesse et qui ne renonce pas.

Très sincèrement et au-delà du protocole, nous sommes particulièrement heureux de vous accueillir, heureux et fiers que ce coup d'envoi des Assises de la métropole soit donné ici, dans une ville populaire, métissée, ouverte sur le monde. Une ville qui, à bien des égards, concentre à la fois toutes les difficultés qui assaillent la population et tous les potentiels pour surmonter ces difficultés.

Les défis sont immenses, et le visage que prendra la société française de demain dépend en grande partie de notre capacité à relever ces défis. Tous les problèmes que nous rencontrons dans cette banlieue populaire ne sont pas à la périphérie de l'évolution des villes, ils en sont le cœur.

Bien sûr, les collectivités en général ont besoin de se voir, de se parler, de réfléchir et d'agir ensemble. Nous en avons besoin pour mieux construire avec les habitants des réponses précises et justes, sur l'emploi, la formation, le logement, les transports, l'environnement et tout ce qui touche au vivre ensemble.

C'est d'ailleurs cette conviction qui nous avait conduits, avec Patrick Braouezec et avec Jacques Ralite, à nous lancer dans l'aventure de cette coopérative de villes qu'est devenue Plaine Commune. C'est cette conviction, que j'avais exprimée à Pierre Mansat lorsqu'il était venu me présenter le projet de Conférence métropolitaine, qui a fait son chemin et qui nous réunit aujourd'hui.

Je crois profondément que dans cette vaste région il est légitime que les collectivités elles-mêmes se construisent un cadre de débats et de propositions.

Dans ce débat, nous sommes différents mais cela ne devrait pas nous empêcher de travailler ensemble. Dans ce débat, nos villes, nos territoires ont des histoires différentes, sachons les respecter. Ne soyez pas surpris, par exemple, si ce que l'on appelle le Grand Paris ne suscite pas ici un enthousiasme délirant car, dans ce domaine, l'expérience est rude. Chaque fois que Paris a étendu son territoire vers Saint-Denis, ce fut pour rejeter ici tout ce qui pouvait gêner là-bas : les dépôts de pavés, les gares de triage, les usines à gaz et les ouvriers.

Jean Jaurès l'a dit mieux que quiconque : " Paris a besoin d'une banlieue dépotoir, mais cette banlieue poubelle est aussi celle de la lutte et de l'espoir. "

Certes, et fort heureusement, Saint-Denis n'est ni un dépotoir ni une poubelle. C'est une ville dont les 97 500 habitants sont fiers. C'est une ville qui a su ne pas se résigner à voir ce territoire de la Plaine meurtri par des terrains en friches, là où il y avait une vie et une mémoire.

C'est une ville qui a osé et réussi le Stade de France, dont nous fêtons cette année le dixième anniversaire. C'est une ville qui a fait le choix de rester une ville populaire. Je peux vous assurer qu'aujourd'hui rester une ville populaire c'est certainement ce qu'il y a de plus difficile à faire.

C'est tellement plus facile de vendre des terrains à des promoteurs, de faire sortir des logements chers et de reléguer toujours plus loin ceux qui n'ont pas les moyens d'y accéder. Nous refusons ce choix de l'exclusion. De ce fait, et en raison du séparatisme social qui s'exerce dans la région Ile-de-France, Saint-Denis et plus largement le territoire de Plaine Commune se trouvent dans une situation contrastée, parfois difficile.

Notre ville accueille une part importante des populations les plus en difficulté. Des populations qui elles-mêmes cumulent les difficultés de santé, d'emploi, de logement, de formation, d'éducation, de déplacements. C'est un véritable cercle vicieux.

À l'inverse, d'autres communes et notamment les plus riches continuent à ne pas respecter la loi SRU⁽¹⁾, contournent les dispositifs de solidarité régionale et se partagent des richesses sans tenir compte des équilibres régionaux. Par conséquent, il est fondamental de s'attaquer résolument à ce séparatisme social et territorial. C'est une priorité absolue.

C'est en fonction de cette priorité que la Ville de Saint-Denis avait accueilli favorablement le projet de Schéma directeur de la Région Ile-de-France et que nous avons approuvé avec Plaine Commune.

À l'inverse, nous ne partageons pas, et nous sommes même assez inquiets de l'hypothèse visant à créer deux nouvelles villes en Ile-de-France, dont l'une ici à la Plaine Saint-Denis. Dès lors qu'elle émane du Chef de l'État, l'hypothèse dont il est question ne peut être considérée comme une parmi d'autres mais bien comme un projet. C'est pour cette raison qu'avec Patrick Braouezec nous avons demandé à être reçus par le Président de la République. Ce que nous souhaitons dire au Chef de l'État est tout à fait clair. La capacité de ce territoire à gagner cette bataille contre les exclusions serait considérablement affaiblie, pour ne pas dire anéantie si la Plaine Saint-Denis, qui constitue une très grande partie du territoire de la Ville de Saint-Denis, devait acquérir un statut de commune autonome. Nous y sommes totalement opposés.

Des années d'efforts et de travail opiniâtre, pour une bonne part soutenue par l'État, seraient remises en cause par un projet dont nous ne percevons ni le changement, ni l'utilité sociale, ni le caractère d'intérêt général.

Regardez le territoire qui vous accueille. La Plaine Saint-Denis est une réussite économique, sociale et urbaine, même s'il reste encore beaucoup à faire. Cette réussite repose en grande partie sur le choix qui a consisté à ne pas reproduire les échecs de zones d'activités tenues à l'écart de leur environnement et à insérer ce territoire dans un tissu urbain.

Cette réussite est le résultat d'une démarche qui s'est attachée malgré toutes les difficultés à relier sans cesse développement économique et développement social, à multiplier les passerelles entre la Plaine et les autres quartiers voisins, à créer une véritable identité de ville de la Porte de la Chapelle au sud jusqu'à l'université Paris-VIII au nord, ainsi qu'à mettre la Plaine Saint-Denis au cœur de la construction de la communauté d'agglomération Plaine Commune.

Il serait pour le moins paradoxal qu'au moment où il est question de mettre en commun des objectifs et des moyens on favorise un émiettement des territoires.

S'agissant du débat qui nous réunit, je ne sous-estime pas la question de la gouvernance des politiques publiques en Ile-de-France, mais un débat sur la gouvernance n'a de sens que s'il se rattache à un débat sur un projet et ce projet devrait résolument prendre en compte trois dimensions : stopper le développement séparé et ségrégatif, créer un véritable socle d'égalité sociale des habitants de l'Ile-de-France et enfin, et peut-être

¹ loi SRU : loi du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains.

surtout, mettre en place un nouveau mécanisme de solidarité régionale par une redistribution des richesses au profit des territoires bâtisseurs.

Ce dernier aspect est particulièrement important. Le 13 mai dernier, le Préfet de Région a remis quatre rapports au Ministre du Logement. Dans l'un de ces rapports, il dresse un constat que nous vivons - ô combien - à Saint-Denis. Aujourd'hui, les villes qui construisent des logements sont les plus pénalisées financièrement. Cette situation totalement absurde et injuste est pourtant la réalité. Alors que la Ville de Saint-Denis et le territoire de Plaine Commune sont parmi les plus actifs et les plus dynamiques de la région pour construire des logements, en particulier des logements sociaux, alors que nous avons avec Plaine Commune construit ici à Saint-Denis 4 600 logements en 7 ans, nous ne bénéficions d'aucune aide spécifique pour la réalisation et le fonctionnement des équipements publics, qui sont pourtant indispensables à l'accueil des populations qui s'installent dans ces nouveaux logements.

Autrement dit, d'un côté l'État nous incite, y compris par la loi, à construire des logements au nom de la solidarité, en faveur des mal logés et d'un autre côté, nous devons nous débrouiller seuls pour faire face à l'afflux des milliers de nouveaux habitants généré par ces constructions.

Cette logique est une véritable prime à l'immobilisme et conforte dans leur attitude les collectivités qui ne veulent pas construire.

L'instauration de nouvelles règles de redistribution des richesses régionales au bénéfice des territoires en développement est bien la priorité des priorités. Cette innovation devrait être au cœur des changements à apporter dans l'organisation de la relation entre Paris et les villes de la première couronne et entre les villes elles-mêmes. Ce projet majeur donne tout son sens à un débat sur la gouvernance et sur ce point il convient également de prendre en compte ce qui existe déjà.

Une collectivité comme Plaine Commune a su créer dans cette partie de la banlieue nord un véritable pôle de développement et de centralité. Un pôle de vie, d'activités, d'échanges, de formation, de création, qui est aussi et de plus en plus un pôle d'identité. Cette réalité devrait être reconnue, encouragée et confortée. C'est notre souhait.

Nous entendons continuer à prendre toute notre place dans la définition d'un développement durable, rééquilibré de la métropole francilienne. Il faudra un vrai débat public avec les populations, que l'on ne doit pas laisser en dehors de ces débats qui les concernent très directement. Pour notre part, nous les mènerons. Cela suppose de laisser de la marge dans le calendrier. Des enjeux de cette importance qui concernent quelques 11 millions de nos concitoyens réclament d'être traités sérieusement et avec tout le monde.

En vous accueillant ce matin je vous souhaite à tous de ne pas nous laisser entraîner dans des effets médiatiques ou politiques. Il ne serait pas acceptable de prendre quelque décision que ce soit en passant par-dessus les élus locaux et les populations.

Je vous souhaite des échanges fructueux, dans l'écoute de la diversité des positions et des angles de vue.

Si nous voulons construire les bases d'une métropole moderne, solidaire, il nous faut travailler sans brûler les étapes, dans le respect réciproque, en particulier dans le respect de projets et de l'expérience des centralités émergentes.

Les choses complexes - et la ville, l'urbain sont faits de complexité - ne sont pas nécessairement compliquées. La simplicité simplificatrice est rarement bonne conseillère. De nombreuses réflexions ont été exprimées, qui invitent à un développement polycentrique, tant par les hommes de l'art que par les élus, les élus locaux en particulier. Je souhaite que nous nous acheminions vers des propositions partagées à la hauteur des enjeux qui sont devant nous. Quel développement voulons-nous porter pour la métropole francilienne ? Un développement attractif parce qu'inscrit dans les principes du développement durable. Nous devons avoir l'ambition d'être porteurs, avec la métropole francilienne en construction, de l'expérience innovante d'un autre développement. La séance que nous avons ce matin ouvre le chemin. Nous nous y engageons avec beaucoup d'envie, d'enthousiasme et de détermination. Encore une fois, soyez les bienvenus à Saint-Denis et bon travail.

Jacques JP Martin

Maire de Nogent-sur-Marne, Conseiller général du Val-de-Marne

Merci Didier Paillard pour ce mot d'accueil. Je vais maintenant passer la parole à Pierre Mansat, qui va résumer la démarche de la Conférence métropolitaine. Je tiens à rappeler que depuis 2001, Pierre Mansat a été nommé par Bertrand Delanoë Adjoint au Maire chargé de la coopération territoriale de la Ville de Paris. Il a animé la concertation avec les collectivités locales d'Ile-de-France sur des sujets et des projets d'intérêt commun. Le rendez-vous suivant c'était, à l'initiative de Bertrand Delanoë, le 7 juillet 2006, l'installation de la Conférence métropolitaine.

Pierre Mansat

Adjoint au Maire de Paris chargé de Paris Métropole et des relations avec les collectivités territoriales d'Ile-de-France

Puisque la question est posée, je vais préciser l'organisation de la salle. Sur les tribunes, autour des tables, se trouvent réunis aujourd'hui les Maires, le Président de la Région, les Présidents de communautés d'agglomération, les Présidents de conseils généraux, les premiers adjoints représentant leur maire excusé et Christian Blanc, Secrétaire d'État. Le Maire de Paris bien sûr était compris dans les Maires.

Je rappelle très brièvement notre démarche. Nous sommes arrivés à une étape qui traduit la maturation d'un débat politique ancien, qui s'est exprimé fortement dès le début des années 2000 avec la montée en puissance des intercommunalités qui ont été créées dans les années quatre-vingt-dix, comme par exemple Plaine Commune ou la communauté d'agglomération du Val de Bièvre ; puis avec la création de nouvelles intercommunalités : Cœur de Seine, Val de Seine, excusez-moi si je ne les cite pas toutes ; la création d'associations de communes, comme par exemple l'ACTEP, Seine-Amont Développement ; la Conférence territoriale de la Vallée scientifique de la Bièvre. A été également déterminant le changement de pied à partir de 2001 de la politique parisienne, où Bertrand Delanoë a considéré que l'attitude de domination, rappelée par Didier Paillard, ne pouvait plus durer, qu'elle était insupportable pour le développement de tous et qu'il fallait prendre le chemin d'un dialogue et d'un projet partagé, respectueux de chacune des collectivités à maîtriser son propre développement.

Cette maturation a été nourrie également par le travail partenarial sur la candidature pour les Jeux Olympiques, mené entre collectivités mais aussi dans un dialogue avec l'État. Elle s'est enrichie également du développement de projets urbains, parfois à l'interface entre Paris et des communes voisines, je pense par exemple au travail sur le nord-est parisien et le rapport avec Plaine Commune, le travail autour de la décentralisation du STIF avec l'arrivée de la présidence de Jean-Paul Huchon au STIF, et puis tout le travail autour de l'élaboration du Schéma directeur qui a mis en relation, en réseau, l'ensemble des collectivités. Quelle que soit l'opinion que l'on puisse avoir sur le résultat de ce travail, il a poussé le travail collectif.

Tout ce mouvement a permis qu'en 2005 un certain nombre d'élus de tout courant politique considèrent, tel que Paris l'avait formulé dès 2001, qu'il manquait un espace de dialogue politique, et expriment leur volonté de créer un lieu de travail, de construction spécifique au cœur de la métropole, mais en résonance avec l'ensemble de l'espace régional. C'est la raison pour laquelle la Conférence métropolitaine ne s'est constituée qu'avec l'accord et la participation de Jean-Paul Huchon, de la Région.

Le fonctionnement est très simple. La Conférence métropolitaine est une nouvelle scène politique au sein de laquelle il n'y a pas d'enjeux de pouvoir. C'est un groupe d'élus volontaires qui anime le travail de la Conférence métropolitaine. 150 élus sont invités de façon régulière, sans que qui que ce soit ne se soit octroyé le droit de définir un périmètre.

Des élus, par exemple du Val d'Oise ou de l'Essonne, participent régulièrement aux travaux de la Conférence métropolitaine.

Cette Conférence a tenu plusieurs séances consacrées aux thèmes qui nous regroupent : les déplacements, les transports, le logement, l'habitat, le développement économique et bien sûr les questions de la gouvernance qui sont une des raisons de notre rencontre.

Deux projets ont été identifiés à l'issue de la Conférence métropolitaine qui s'est tenue à Vincennes :

- la nécessité d'interroger la répartition des ressources et l'origine des ressources - quand on parle des ressources, il y a bien sûr celles qui sont d'une certaine façon fournies par l'État -, la répartition des ressources au sein de la région et la question essentielle de la création de nouvelles ressources, de nouvelles richesses ;
- l'idée de continuer à créer un lieu durable, construit, qui permette aux collectivités d'assurer la maîtrise sur leur façon de voir le développement du cœur métropolitain et de la région.

Tout cela a été nourri par des initiatives de nature diverse :

- il y a bien sûr la nomination par le Président de la République de Christian Blanc, Secrétaire d'État en charge du Développement de la région capitale ;
- les travaux de la Commission régionale présidée et animée par Jean-Paul Planchou ;
- le rapport de l'Observatoire de la décentralisation du Sénat rédigé par Philippe Dallier ;
- la consultation internationale sur le " grand pari de l'agglomération parisienne " ;
- une foultitude de colloques, de rencontres qui mobilisent énormément de chercheurs et d'élus.

Tout cela a donné lieu à un mouvement politique dont tout le monde semble considérer qu'il est irrépressible, qu'il y a sur la table des sujets très exigeants, qui portent sur les questions des enjeux du développement social, de l'égalité des territoires, de l'attractivité économique, du défi que nous posent le dérèglement climatique et la crise énergétique et auxquels la Conférence métropolitaine pense apporter un cadre où les enjeux politiques sont affrontés avec réalité - nous ne sommes pas dans de l'eau tiède ou du consensus mou - mais offre un cadre où l'on est respectueux de l'opinion des uns et des autres.

Ce qui se passe aujourd'hui, avec l'arrivée importante d'un courant politique majeur dans notre pays, traduit cette possibilité d'avancer vers un dialogue, une confrontation, parfois même peut-être du conflit politique mais c'est la règle démocratique et c'est le sens de cette Conférence métropolitaine qui s'ouvre aujourd'hui à Saint-Denis.

Jacques JP Martin

Maire de Nogent-sur-Marne, Conseiller général du Val-de-Marne

Merci Pierre. Nous passons maintenant la parole à Bernard Gauducheau, qui va résumer un ensemble de diagnostics thématiques et poser le problème des enjeux sur notre territoire.

Bernard Gauducheau

Maire de Vanves

Mesdames, Messieurs, bonjour.

Il me revient la charge de faire une synthèse, la plus concise possible, un bilan en quelque sorte des quatre Conférences métropolitaines qui se sont tenues. Il est clair que cette présentation ne sera pas exhaustive et n'ira pas dans le profond détail mais plantera le décor des problèmes ou des questions qui vous paraissent majeurs, en tous les cas pour lesquels il est impératif de trouver des solutions dans l'avenir. ⁽¹⁾

¹ Cf. présentation powerpoint en annexe 2.

Ont été identifiées comme questions majeures les questions liées au logement et à la solidarité, au développement économique, aux transports et déplacements, ainsi que la question de la gouvernance renouvelée et de la solidarité territoriale. Sur ce dernier point, je donnerai la parole à mon collègue Daniel Guiraud.

Les besoins en logements croissent plus vite que la population. C'est l'un des constats majeurs qui a pu être identifié et que tout le monde connaît. L'Ile-de-France a connu une augmentation de population de plus de 78 000 habitants par an depuis 1999. Les chiffres que vous voyez montrent cette progression, qui nous amène aujourd'hui à une population de 11,6 millions d'habitants. Le besoin de constructions est évalué à 60 000 logements par an. Au rythme actuel de construction il manquerait, selon les estimations, 500 000 logements en 2030, dont 250 000 dans le cœur de l'agglomération. Le graphique vous montre la construction moyenne, de 1990 à 2007 en Ile-de-France. Cela se passe de commentaires. C'est assez révélateur.

Les logements sociaux et leur répartition apparaissent de façon assez inégale. 6 % des communes regroupent la moitié du parc social régional. 50 % des communes d'Ile-de-France n'ont pas de logements sociaux. Je dis cela pour éviter toute stigmatisation. Il apparaît que les logements sociaux sont particulièrement mal répartis.

La demande de logements sociaux, loin de se résorber s'aggrave. Cette diapositive fait apparaître l'augmentation du parc de logements sociaux, de 1973 à 2006, pour des chiffres de 591 000 logements, à 1,170 million en 2006.

Nous avons une baisse de mobilité des locataires et par conséquent des attributions. Sur la courbe rouge on voit une diminution très nette de l'attribution de logements sociaux, sur la période considérée et enfin, un accroissement du nombre de demandeurs. L'effet ciseau qui est en train de s'opérer est celui que nous vivons dans la majorité de nos communes, qui fait que malheureusement le nombre d'attributions diminue. La raison principale c'est l'absence de turn-over dans les logements sociaux. Les familles qui occupent les logements sociaux bougent de moins en moins.

Sur la partie du développement économique, l'Ile-de-France a une situation économique en nette amélioration, avec une économie soumise à des évolutions cycliques. Sur le premier graphique, de gauche, 35 000 emplois supplémentaires par an entre 1999 et 2006. Ce sont des données satisfaisantes. Sur la mise en parallèle de l'évolution du taux de chômage sur dix ans, la Région apparaît comme un bassin d'emploi dynamique et créateur d'emplois.

Le parc de bureaux sur la métropole s'est fortement accru, cependant il apparaît comme encore inégalement réparti et nécessitant un effort réel de modernisation. Concentré dans quelques pôles, dans et autour de Paris, il est passé de 15 millions de m² en 1970 à 50 millions en 2008.

Ce schéma est assez expressif.

Sur la diapositive de droite, il nous a semblé intéressant de mettre en valeur les constructions récentes de 1985 à 2006. On peut en déduire que si on pouvait remarquer une forte polarisation sur l'ouest parisien, les choses évoluent très nettement avec ces constructions récentes. La répartition géographique apparaît beaucoup plus équilibrée au niveau de la région.

Concernant les projets 2007/2012, la diapositive de droite montre qu'il y a un équilibre réel dans la construction et dans les projets envisagés pour les quelques années futures, à court terme et principalement sur la périphérie de Paris.

En ce qui concerne le marché du travail à l'échelle de la métropole, il nous a paru important et intéressant de montrer que les salariés d'un pôle d'activité peuvent être très largement répartis sur la métropole.

Dans le cas de la résidence d'actifs qui travaillent à la Défense, il est très net que leur provenance est assez répartie dans la métropole. Deuxième exemple, Paris VIII^e arrondissement. C'est très étalé et équilibré. Sur l'exemple de Saint-Denis, on voit que le lieu de résidence est un peu plus déporté vers le Nord mais quand même sur une large palette.

Cette polarisation des emplois entraîne de fortes disparités de ressources fiscales. Sur la diapositive apparaît le potentiel financier par habitant. Le potentiel financier par habitant est assez réparti, mais dans les zones les plus foncées, ce potentiel financier par habitant est important. Pour faire attention aussi aux stigmatisations possibles, lorsqu'on parle de pôles importants comme La Défense ou le sud-ouest parisien, il faut prendre des données beaucoup plus larges et beaucoup plus importantes. Par exemple, lorsqu'on se situe sur le secteur des aéroports de Paris, que ce soit Orly ou Roissy, on voit émerger des zones à fort potentiel financier par habitant. Il est important, pour enrichir le débat, de ne pas partir sur des préjugés ou des idées préconçues qui ne seraient pas le reflet de la réalité.

La question des déplacements nous est apparue également comme un des défis majeurs. Le nombre de déplacements par habitant est constant depuis 1976, mais les distances s'allongent et surtout les déplacements sont moins liés au travail. La forte croissance des déplacements de banlieue à banlieue pose de nouvelles questions, de nouveaux problèmes, une nouvelle problématique, avec une stagnation des déplacements Paris/Paris, Paris/banlieue. Là aussi, attention aux idées préconçues. L'augmentation apparaît principalement sur le banlieue/banlieue.

Quand on entend les débats qui s'expriment autour des déplacements et des transports, on aurait tendance à penser qu'il faut focaliser principalement un effort sur les rocade et globalement on dirait que 70 % des déplacements se feraient sur la rocade. La réalité est un peu différente.

En réalité il y a une multiplicité de situations et cela relativise le déplacement en rocade. Sur les déplacements, la rocade apparaît pour seulement 32 %, les déplacements intrabanlieues pour 13 %, les déplacements intracommunaux pour 23 %, les déplacements de banlieue à banlieue en traversée de Paris pour 2 %. Tout cela montre qu'il faut appréhender les déplacements de façon beaucoup plus globale, de l'échelle régionale à l'échelle locale et en prenant en compte tous les modes de déplacement.

Sur l'aspect de la circulation routière. Nous assistons à des tensions croissantes surtout à la périphérie. Cette diapositive montre la réalité des points sous tension. Je m'avance peut-être un peu, mais on pourrait imaginer que le projet de métrophérique ou autre trouverait sa juste place pour contribuer à la résorption de ces points noirs de circulation qui apparaissent comme l'un des obstacles majeurs aux déplacements des Franciliens, ou du moins de la métropole actuellement.

Cette diapositive montre le maillage des transports en commun. Il est de plus en plus dense de l'extérieur vers l'intérieur de la métropole. Cette diapositive montre bien la nécessité d'agir dans ce domaine pour que le maillage de transports en commun soit nettement plus performant et efficace, surtout si on met en parallèle les diapositives sur le positionnement résidentiel des habitants travaillant dans les pôles principaux d'activité de notre métropole.

Je voudrais remercier Monsieur Gérard Lacoste et l'IAU d'Ile-de-France ⁽¹⁾, qui nous ont apporté leur contribution pour la réalisation de cette présentation.

¹ IAU d'Ile-de-France : Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Ile-de-France.

Mireille Ferri

Vice-présidente du Conseil régional d'Ile-de-France

Merci Bernard Gauducheau. Merci à l'IAU qui nous a, comme chaque fois, donné des représentations extrêmement éclairantes pour la suite de nos débats.

La suite, au-delà de ce diagnostic que nous avons partagé pendant ces premières rencontres de la Conférence métropolitaine, cela va être la méthode pour nous permettre d'aller un peu plus loin. Daniel Guiraud, Maire des Lilas, va nous présenter maintenant la structure que le Secrétariat de la Conférence métropolitaine propose pour les semaines, les mois, les années à venir, où nous aurons à construire ce projet métropolitain.

Daniel Guiraud

Maire des Lilas, Vice-président du Conseil général de Seine-Saint-Denis

Deux remarques et une proposition.

Première remarque. Il y a deux ans, lorsque nous nous sommes réunis à Vanves, j'avais eu l'occasion de dire que nous n'étions pas le syndicat des voisins de Paris mais un rassemblement libre d'élus qui voulaient discuter ensemble des problématiques conjointes du cœur d'agglomération, non pas pour isoler le cœur d'agglomération du reste de la région Ile-de-France, mais également pour penser la complémentarité entre la zone dense et la grande couronne.

Nous avons travaillé sur un certain nombre de problématiques qui ont été rappelées par Bernard Gauducheau.

Deuxième remarque. Depuis 2006, il s'est passé beaucoup de choses :

- un discours du Président de la République lors de l'inauguration du Terminal 3 de l'aéroport de Roissy, où était évoquée la question du Grand Paris. On proposait d'ailleurs à l'époque la création d'une communauté urbaine ;
- la nomination de Monsieur Christian Blanc au mois de mars 2008 ;
- deux instances ont travaillé sur les questions de gouvernance métropolitaine, l'une sous l'égide du Sénat et de l'Observatoire de la décentralisation, le rapport Dallier, l'autre sous l'égide de la région Ile-de-France et de Jean-Paul Planchou ;
- l'avis favorable de la commission d'enquête sur le projet de SDRIF ;
- la prise de position la semaine dernière de 5 Présidents de conseils généraux d'Ile-de-France, à Créteil ;
- le lancement de la révision du plan des déplacements d'Ile-de-France ;
- le choix des architectes dans le cadre de la consultation lancée par le Ministère de la Culture.

Bref, il s'est passé un certain nombre de choses. Aujourd'hui, entre l'idée du grand chambardement d'une part et l'idée du statu quo de l'autre, qui sont à mon avis deux voies sans issue, l'une comme l'autre, il y a la place pour une démarche coopérative, évolutive, pluraliste, qui s'appuie sur le socle des travaux de la Conférence métropolitaine.

Nous avons tenu 7 réunions de la Conférence métropolitaine en deux ans, qui ont réuni plus d'une centaine de collectivités. Il est temps aujourd'hui de franchir un palier, d'effectuer un saut qualitatif en passant du rassemblement informel à une certaine formalisation. De ce point de vue, nous avons été très intéressés et nous nous inspirons d'une des préconisations du rapport de la Région de Jean-Paul Planchou, qui suggérait, à partir de la Conférence métropolitaine, de définir une structure de pilotage pour l'aménagement de la coopération locale en cœur d'agglomération.

Je fais une proposition au nom du Secrétariat de la Conférence métropolitaine, c'est que nous nous constituions en une structure plus intégrée que la forme associative, mais néanmoins demeurant souple, notamment dans les

conditions d'adhésion, ou le cas échéant de sortie puisqu'il s'agit d'une association libre. Je pense à la formule qui a été évoquée par le rapport Planchou, du syndicat mixte ouvert. Le syndicat mixte ouvert c'est une formule qui permet de faire travailler ensemble les villes, les maires, les établissements publics de coopération intercommunale, la région Ile-de-France, les conseils généraux mais également les organismes consulaires et d'autres personnes morales de droit public. Plusieurs exemples fonctionnent plutôt bien dans ce pays. Le SEPAL⁽¹⁾ en agglomération lyonnaise est un lieu d'échanges, de dialogue assez fructueux entre les élus.

Je proposerais à cette réunion de valider ce principe et, dès la rentrée, au mois de septembre ou octobre, nous proposerons à tous les membres, un projet de statut pour pouvoir mettre en place ce syndicat mixte qui nous paraît, conforme à l'esprit de la Conférence métropolitaine qui est un esprit d'égalité entre les membres. Nous sommes très attachés à cette démarche démocratique et très respectueuse. Le syndicat mixte ouvert me semble être la formule la plus adaptée pour pouvoir travailler et faire face ensemble aux défis posés au sein de la métropole.

Jacques JP Martin

Maire de Nogent-sur-Marne, Conseiller général du Val-de-Marne

La presse en avait fait état, vous n'êtes donc pas surpris de nos propositions. Nous allons aller dans ce sens. Nous passons maintenant la parole à Bertrand Kern qui souhaitait intervenir.

Bertrand Kern

Maire de Pantin, Vice-président du Conseil général de Seine-Saint-Denis

Mes chers amis, mes chers collègues. Nous voici réunis dans une configuration inhabituelle. Alors que nous avons pris l'habitude de nous réunir entre Maires et Présidents de collectivités ou d'EPCI⁽²⁾, une large représentation des élus locaux de l'agglomération se trouve aujourd'hui rassemblée. Nous ne pouvons que nous féliciter de cette audience élargie, de ces débats élargis qui démontrent la mobilisation des élus.

Le temps me semble venu de prendre position, de poser des actes et des orientations fortes sur la gouvernance démocratique de l'agglomération parisienne.

Je suis partisan d'une évolution institutionnelle progressive sur 15 ou 20 ans. Au cours d'une première phase de cette évolution les communes de l'agglomération ont selon moi vocation à construire des intercommunalités plus fortes et plus pertinentes. Cela implique que certaines soient peut-être redessinées, cela implique aussi que des vides nombreux soient comblés.

C'est avec intérêt que j'ai pris connaissance des propositions de la Commission Planchou sur le renforcement des intercommunalités en Ile-de-France. Notre région doit rattraper son retard en la matière. Il est urgent de donner vie à de vraies intercommunalités, notamment en première couronne. En effet, ce sont ces futures communautés d'agglomération qui pourront créer les conditions d'une synergie plus importante. Ce sont elles aussi qui pourront former des politiques locales pertinentes pour discuter avec l'État, la Région, la Ville de Paris.

Deux autres préalables à tout travail sérieux me semblent aussi impératifs et incontournables : partager la richesse, d'abord, en amont et puis partager le développement. Au-delà de simples mécanismes de péréquation, il nous faut aujourd'hui créer les conditions d'un développement économique en mesure de porter ses fruits pour l'ensemble de la région. À ce titre, comment ne pas se féliciter du rapport favorable du commissaire enquêteur sur le projet de SDRIF⁽³⁾ ? Partager le développement économique signifie mettre fin à sa concentration sur la Défense pour permettre une réelle renaissance économique du nord et de l'est parisien. Un tel partage implique en outre d'envisager sérieusement, dans quelques années, une solution du type taxe professionnelle unique à l'échelle de l'agglomération métropolitaine.

¹ SEPAL : Syndicat mixte d'études et de programmation de l'agglomération lyonnaise, créé en 1985.

² EPCI : établissement public de coopération intercommunale.

³ SDRIF : Schéma directeur de la région Ile-de-France.

Cependant, partager la richesse, équilibrer le développement économique ne suffiront pas, loin s'en faut. Au-delà, c'est un partage entre communes des efforts en terme de solidarité qui me semble crucial et indispensable.

Nous savons tous à quel point la crise de l'habitat est criante dans notre pays et plus encore en région parisienne. Les orientations portées par le projet de SDRIF devraient tout juste éviter, si elles sont appliquées, une aggravation de la situation. Reste qu'au-delà du logement en général, c'est bien du logement social dont nous manquons et même du logement très social, afin de recréer un véritable parcours résidentiel pour nos concitoyens et sortir de cette logique de ghettoïsation. Or, force est de constater que toutes les collectivités n'ont pas jusqu'ici fourni le même effort. Depuis 2001, certaines communes font de réels efforts pour se mettre en conformité avec la loi SRU. Cependant, sans une application stricte et équitable de la règle qui veut que toute commune de plus de 3 500 habitants offre 20 % de logement social sur son territoire, nos discours sur la solidarité et la résolution de la crise du logement ne seront que des discours de posture et des faux nez.

Toute initiative gouvernementale ou élyséenne qui passerait outre ces deux conditions, DPU⁽¹⁾ et SRU, ne pourrait être interprétée que comme la volonté du Président de la République de reprendre en main, par des biais détournés, la région Ile-de-France. On peut d'ailleurs s'interroger sur l'opportunité de soumettre à référendum les propositions des équipes d'architectes du grand concours international pour le Grand Paris du XXI^e siècle. Qu'ils puissent se prononcer sur les questions urbaines, d'accord. Qu'ils émettent des avis sur les situations institutionnelles, des avis qui, en outre, pourraient être soumis à référendum, sans concertation avec les élus et avec les habitants, c'est tout bonnement inacceptable.

La proposition de Monsieur Antoine Grumbach de choisir le périmètre du grand bassin parisien pour y asseoir le Grand Paris est plus que décalée. Je réaffirme ici mon soutien à un accroissement éventuel des compétences de la région Ile-de-France ainsi qu'à son extension territoriale afin qu'elle corresponde réellement à son statut de région capitale.

En conclusion, Mesdames, Messieurs les élus, il m'apparaît que la solution suggérée par le Secrétariat de la Conférence métropolitaine, que Daniel Guiraud vient de nous exposer, dont nous avons eu l'occasion de débattre le 12 juin dernier au sein du Conseil général de la Seine-Saint-Denis, est particulièrement adaptée à nos enjeux et à nos besoins du moment.

Consistant à créer un syndicat mixte d'études pour Paris métropole, cette solution respecte la nécessité du temps long et de l'organisation progressive du territoire autour d'intercommunalités fortes. Elle apporte une réalité et une visibilité institutionnelles à ce qui demeurait informel avant la Conférence métropolitaine. Elle nous offre enfin les moyens d'étudier et de construire les outils nécessaires au développement et à la solidarité dont aura besoin la métropole parisienne, internationale, moderne, que nous appelons tous de nos vœux. Je lui apporte donc tout mon soutien. Je vous remercie.

Mireille Ferri

Vice-présidente du Conseil régional d'Ile-de-France

Puisque vous avez fait allusion aux travaux de la commission Planchou, il me paraît intéressant d'écouter maintenant Jean-Paul Planchou pour nous présenter les principales conclusions de ce travail.

Jean-Paul Planchou

Maire de Chelles, Conseiller régional d'Ile-de-France

La Commission a reconnu le fait métropolitain. L'important, c'est de savoir d'où l'on parle. D'où l'on parlait, il était essentiel de se positionner par rapport à cette spécificité des problèmes, en tout cas du traitement spécifique de ces problèmes.

¹ DPU : droit de préemption urbain.

Au travers des auditions, des échanges nombreux que nous avons eus, qu'avons-nous découvert au-delà de cette spécificité résultant largement des densités ?

Premier constat. Les périmètres sont en regard des problèmes considérés, le caractère métropolitain du dossier de l'habitat n'est pas le territoire métropolitain, géographiquement, du dossier des déplacements, encore moins celui du développement économique.

Deuxième constat. S'il y a cette spécificité forte, lourde, le traitement de ces problèmes, de ces grands dossiers, ne peut l'être de façon convenable qu'à la condition que nous les considérons dans un ensemble plus vaste, du fait de l'interdépendance, ou des interdépendances intimes entre ce cœur d'agglomération et ce que communément et trivialement nous appelons la périphérie.

À partir de ces deux constats fondamentaux il nous a semblé intéressant, dans une première phase, dans une première époque, de créer une structure souple qui permette au surplus la mutualisation des dossiers, des objectifs, des projets, qui soit efficace et surtout qui respecte les collectivités et qui les implique toutes : la Ville de Paris, les villes, les départements concernés, la Région évidemment.

Cette structure souple, qui s'oriente vers cette formule syndicale qui vient d'être rappelée par Daniel Guiraud et par Bertrand Kern, peut être la promotrice d'une vraie charte de projets, comme vous avez commencé à le faire dans le cadre de cette Conférence métropolitaine.

Spatialement, nous avons pensé qu'il serait intéressant d'équilibrer ce territoire par des aires d'équilibre qui puissent procéder de la recomposition des communautés d'agglomération, pouvant être des territoires de dialogue entre eux, mais aussi avec la ville capitale.

Comment améliorer, développer les potentialités de cette zone métropolitaine ? Nous faisons deux séries de propositions.

- Une série de rayonnements au travers d'une plateforme à l'anglo-saxonne, rassemblant les acteurs socio-économiques concernés, et aussi, pour renforcer les initiatives nationales, la mise en place d'un vrai plan métropolitain de l'enseignement supérieur et de la recherche.

- Seconde série : celle de la cohérence. Le syndicat des transports est un outil précieux et fortement utile, il faut non seulement le renforcer mais aussi l'étendre progressivement vers l'appréhension de l'ensemble des déplacements. De même, la création d'un syndicat francilien du logement en tant qu'autorité organisatrice serait souhaitable. Si nous pensons qu'il faudrait faire évoluer le droit de l'urbanisme, en amont de cela, imaginez la force d'une autorité organisatrice s'appuyant sur un bras séculier, comme l'établissement public foncier, qui aurait une capacité de mobilisation des ressources auprès des communes ou des regroupements de communes, car il ne s'agit pas de porter, de quelque façon que ce soit, atteinte au grand mouvement de la décentralisation.

Au niveau du financement, la priorité des priorités est le mécanisme de péréquation. Dans cette fiscalité française qui n'est pas toujours très efficace nous disposons d'un mécanisme opérant, même s'il est à volume réduit, même s'il est complètement sous-dimensionné. Son effet péréquateur est fort, même à 180 millions d'euros. Il faut renforcer le FSRIF, le fonds de solidarité de l'Ile-de-France, de telle façon que nous puissions garantir à toute commune 75 % de la ressource moyenne régionale. Cet objectif est très raisonnable. Il faut sans doute revoir et examiner quelque peu les plafonnements qui ont été décidés dans la dernière décennie. Il faut se mettre en position de recherche, comme nous le sommes. Nous pourrons à l'automne livrer un certain nombre de résultats de ces investigations, par rapport notamment à un mode de péréquation de taxe professionnelle, que nous demandons encore à vérifier.

À ce stade, nous ne pensons pas qu'il faille privilégier la TPU⁽¹⁾, même à l'échelle métropolitaine. Cela ne veut pas dire qu'il ne faudra pas dégager - nous ferons des propositions à l'automne - des modes de solidarité de

¹ TPU : taxe professionnelle unique.

financement. Mais on comprend bien que la TPU, par rapport aux choix notamment institutionnels que nous sommes en train de faire porterait atteinte à l'intégrité des communautés d'agglomération, affaiblirait de façon inexorable la solidarité entre le cœur et cette périphérie et serait, à l'évidence, l'antichambre de la création d'une structure figée, d'une structure administrative lourde, ce qui me semble, dans cette phase historique, ne pas être la recherche de la Conférence métropolitaine.

Voilà, très synthétiquement, ce que je voulais soumettre aux débats de cette matinée.

Jacques JP Martin
Maire de Nogent-sur-Mame, Conseiller général du Val-de-Marne

Nous passons la parole à Bertrand Delanoë, Maire de Paris.

Bertrand Delanoë
Maire de Paris

Mes chers collègues, j'ai le sentiment que notre rendez-vous d'aujourd'hui est une étape forte d'un processus qui a commencé il y a quelques années, mais qui est loin d'avoir donné tout son potentiel.

D'abord, c'est un moment de démocratie. Au-delà des annonces, des prises de position, des postures, rien n'est possible dans les entreprises communes, au service des populations de nos collectivités locales, qui ne partent des élus locaux.

Si je me réjouis de la présence du Gouvernement ce matin, cher Christian Blanc, je rappelle que ce sont les élus municipaux, départementaux, régionaux, avec, je l'espère, le concours de l'État, qui peuvent faire vivre des réponses à des problèmes lourds et des ambitions partagées pour la métropole, dans la région Ile-de-France.

Si je dis un mot très bref du temps passé, c'est uniquement pour nous encourager sur l'avenir. Il a été dit avant moi à quel point il fallait marquer une rupture, il y a quelques années, sur notre capacité à nous parler, à aborder franchement ce qui fâchait et à entreprendre ensemble, avec un souci d'honnêteté intellectuelle c'est-à-dire de partage. Je ne reviendrai pas sur les ruptures effectuées par la Ville de Paris de ce point de vue-là, non seulement avec les communes et les départements voisins, qui ont permis des solidarités, des entreprises, mais aussi dans son comportement vis-à-vis de la région Ile-de-France, en devenant partenaires. En ne considérant plus la région Ile-de-France comme un " tiroir-caisse ", la Ville de Paris a pris sa part des responsabilités, des soucis et aussi des efforts.

Je ne reviens pas sur ce que nous avons fait pour les transports, ce que j'ai fait avec André Santini pour le tramway d'Issy-les-Moulineaux - je le rappelle à nos amis des Hauts-de-Seine - ce que nous faisons évidemment et que je confirme pour le Tram'Y de Seine-Saint-Denis, ce que nous faisons dans de nombreux domaines, partager sur le plan de l'urbanisme - la dernière illustration nous motive particulièrement, avec Saint-Ouen - pour aménager ensemble et partager une ambition urbaine, économique, culturelle et au service de la justice sociale, par le logement social.

Au-delà du bilatéral, il fallait oser penser ensemble dans la région Ile-de-France la métropole parisienne. Ce matin, je veux d'abord rendre hommage à tous les élus locaux et ils appartiennent à plusieurs familles politiques, qui, dès les années 2003-2004, ont bien voulu chercher ensemble une manière de se parler, de trouver des chemins communs. Je n'y reviens pas, mais je rappelle que c'était la bonne méthode. Si je me réjouis aujourd'hui que nous soyons un peu plus nombreux que nous ne l'étions il y a deux ans, je le dis sans aucun esprit partisan. Je le dis d'autant plus qu'il y avait, dès l'origine, aux côtés d'élus de gauche, pas mal d'élus de droite et que je souhaite qu'aujourd'hui ceux qui ont eu le courage, il y a quelques années,

d'entreprendre une réflexion commune, se sentent encouragés. C'est très bien qu'aujourd'hui nous soyons beaucoup plus nombreux et je suis persuadé que notre métropole a besoin de tous, qu'elle ne peut même se priver de personne.

Ce que nous avons tenté de penser ensemble pour les années qui viennent doit s'inspirer de la méthode des dernières années et doit surtout comprendre que nous sommes tous interdépendants. Il n'y a pas de région Ile-de-France florissante sans une métropole florissante. Cependant, cette métropole ne sera ni ambitieuse ni juste si elle ne s'inscrit pas clairement dans les projets et dans l'ambition de la région Ile-de-France. De ce point de vue-là, je comprends que certains critiquent ou veuillent améliorer le SDRIF, mais je le dis : ce que les élus, les experts, les corps intermédiaires ont élaboré ensemble, on ne l'efface pas d'un trait de plume. On enrichit si on peut, on améliore si on peut, mais nous devons, sur la base du travail ambitieux réalisé, inscrire notre exigence dans une logique déjà balisée et qui peut être toujours enrichie.

Deuxièmement, il n'y aura pas au sein de la métropole de dynamisme de certains territoires si les autres ne le sont pas. J'en suis persuadé sur le plan de la justice sociale, qui passe nécessairement par le logement et par le service public. Mais j'y pense aussi sur la dynamique économique. Il n'y a pas de pôles dans la métropole parisienne qui peuvent être forts s'ils ne pensent pas leurs forces avec les autres. Je le dis pour La Défense, je le dis pour Paris. J'ai beaucoup d'ambition pour la créativité économique de Paris. Cela ne sert à rien d'avoir cette ambition si la Seine-Saint-Denis n'est pas dans le même mouvement. Je m'intéresse autant à des perspectives de développement dans Paris intra-muros qu'à ce que nous entreprenons avec Plaine Commune et qui est basé sur l'intelligence, l'université, le dynamisme économique, la recherche, les pépinières d'entreprises, mais aussi le logement et tout ce qui fait la vie en ville.

Dans cette interdépendance, il n'y aura pas de dynamique de la métropole qui ne soit pas en corrélation, en parfaite harmonie avec la dynamique de la grande couronne. Je l'ai dit à plusieurs reprises aux Présidents des Conseils généraux de ces départements. D'abord, nous aurions bien tort d'ignorer l'intelligence, le potentiel, la créativité des départements ou des collectivités de la grande couronne. Quelle erreur ! Quel appauvrissement ce serait ! C'est pourquoi la place de la Région est si décisive. Je pense qu'il faut une dynamique de métropole, une dynamique de grande couronne, et là vous pouvez voir que dans bien des domaines, les liens, les lieux, les projets ne sont pas si difficiles que cela à trouver. Cela prouve bien que la dynamique de la métropole devra se faire avec la Région Ile-de-France et toujours en association étroite avec les départements de la grande couronne.

Un dernier mot sur les temps qui viennent. Le Secrétariat de la Conférence métropolitaine nous propose une méthode. Je la trouve intelligente parce que pragmatique, soucieuse d'efficacité et de franchir des étapes. Créer un syndicat d'études pour identifier les projets et les moyens me paraît être l'étape qui convient pour aujourd'hui et surtout conduire les collectivités locales à devoir prendre une responsabilité par rapport à un enjeu commun, puisque nous serons amenés, dans nos collectivités locales, à faire voter nos assemblées sur ce syndicat d'études.

Deuxièmement, vous avez dit ce qu'il fallait dire en matière de logement. J'ajoute simplement que puisque nous avons besoin de l'État et là aussi sans esprit partisan, nous connaissons tous bien la question du logement dans notre zone. Jean-Yves Le Bouillonnet avait accueilli à Cachan une réunion de la Conférence métropolitaine où tout avait été mis sur la table.

Je le dis à Christian Blanc : il faut que l'État partage avec les collectivités d'Ile-de-France une vraie exigence, une vraie ambition, mais aussi un souci de faire régner un certain ordre dans le partage des efforts en matière de logement social. Faisons-le en toute honnêteté intellectuelle et vous verrez que nous avons quelques décisions à prendre pour que la question du logement en métropole parisienne puisse être réellement partagée.

L'ambition économique, j'en ai dit un mot. Les transports : c'est bien sûr un sujet majeur pour nous, mais je vous le dis, l'efficacité nous avons commencé à la trouver dans le Syndicat des transports d'Ile-de-France. Que la zone dense apporte, avec nos amis de la grande couronne, une dynamique - je ne reviens pas sur l'initiative prise par Jean-Paul Huchon la semaine dernière, je la trouve bonne -, maintenant " retrouvons nos manches " et trouvons les financements. En tout cas, Paris, qui finance déjà 30 % de tous les transports d'Ile-de-France, ne se dérobera pas. Cependant, il faudra que nous soyons aussi entrepreneurs et là aussi que nous invitons l'État, dans l'honnêteté intellectuelle, à prendre avec nous la part de l'effort pour franchir réellement une étape.

Je voudrais ajouter deux sujets qui n'ont pas été évoqués. Je ne les traite pas, je les cite pour mémoire.

D'abord, le développement durable. Nous sommes face à un enjeu de civilisation où nous avons des discours voisins, pas toujours les méthodes et les moyens qui vont avec, mais si, dans cette dynamique de la métropole, nous ne mettons pas comme ambition partagée le développement durable, nous raterons une occasion historique.

Un sujet dont nous ne parlons jamais, et dont je veux dire un mot comme Maire de Paris : nous devons partager une ambition culturelle. Il y a autant de vitalité, autant de talents, autant d'appétits dans toutes les zones de Paris métropole. Lorsqu'avec mon ami Claude Dilain, à Clichy-sous-Bois, nous partageons des projets culturels, ce n'est pas seulement bon pour les habitants de sa ville : c'est très bon pour les habitants de Paris. Je pense qu'il faut mettre, surtout aujourd'hui, l'enjeu culturel dans nos projets et dans nos ambitions.

La ressource : chers amis, j'ai pris mes précautions pendant la campagne municipale qui vient de se dérouler. J'ai dit aux Parisiens, dans toutes mes réunions, que je proposais que Paris, qui a déjà posé des gestes très forts de solidarité financière, continue à les poser avec ambition pour Paris métropole. Il faudra que ce syndicat d'études nous indique des réalités, mette sur la table la vérité et nous incite au partage. Je le dis pour tous. Bien sûr, cher Jean-Paul Planchou, dont j'ai apprécié le rapport, le fonds régional est un instrument. Il n'est pas très puissant pour le moment. Je veux bien qu'on continue, même si je sais que Paris en finance les deux tiers. Je ne veux pas qu'on en fasse moins, je pense même qu'il faut qu'on en fasse plus, sauf qu'on serait plus nombreux à en faire plus, ce serait mieux. Il me semble avoir entendu aussi le Président du département de Seine-Saint-Denis qu'il fallait peut-être penser à la solidarité sur ce qui existe, mais peut-être aussi à d'autres types de ressources, en étant raisonnable.

Je vous dis franchement et je le dis à tous les Présidents de Conseils généraux, quels qu'ils soient, j'irai dans ce débat avec courage, effort de vérité et sens de l'efficacité. Je n'ai pas l'intention de " brader " les intérêts de Paris, mais Paris a besoin que ses voisins soient forts, si Paris veut être intelligemment plus fort. Avec ce qui existe déjà, mettons sur la table les réalités qui doivent nous amener à être beaucoup plus ambitieux en terme de solidarité des moyens. Soyons assez imaginatifs et assez performants pour avoir effectivement les moyens de nos ambitions, ce qui signifie des ressources, et des ressources qui sont à partager à l'aune de notre potentiel fiscal.

Voilà, chers collègues, ce que je voulais dire très clairement. Paris est une commune, un département parmi d'autres, dans une ambition partagée. Paris est une ville dont l'histoire, le patrimoine, la culture, l'ambition n'appartiennent pas uniquement aux Parisiens. Je le dis souvent. Tous les citoyens des collectivités ici représentées par leurs élus sont des usagers de Paris et je leur dois aussi, dans Paris intra-muros, un certain service. Cependant, si nous voulons être au rendez-vous de la modernité, de l'ambition, de la justice sociale, nous ne saurons le construire qu'ensemble. Je vous le redis : Paris ne revendique aucun leadership dans notre ambition commune. Paris veut être comme les autres, avec son énergie, sa créativité, et comme les autres, mais à proportion des réalités, avec ses moyens, dans une dynamique constructive, ouverte, audacieuse et solidaire.

Mireille Ferri
Vice-présidente du Conseil régional d'Ile-de-France

La parole est maintenant à Jean-Paul Huchon, Président de la région Ile-de-France.

Jean-Paul Huchon
Président du Conseil régional d'Ile-de-France

Après les interventions qui ont précédé, il faut se féliciter profondément de ce que ces Assises se tiennent, concluant par là un cycle commencé il y a cinq ans et qui va trouver maintenant un nouvel élan, un nouveau débouché.

Je voudrais souligner, notamment auprès des représentants de l'État, qu'ils sont en présence ici d'élus qui viennent d'être relégitimés par le suffrage universel. C'était important que nous puissions tenir ces réunions après que les exécutifs se soient réinstallés.

Il faut respecter les sensibilités et les motivations de chacun : bien sûr, celles des élus de la zone dense, autour desquels le travail a été commencé, mais plus largement celles des élus de toute la région. Pour être moi-même un élu de la grande couronne, je pense qu'il faut que nous n'oublions pas d'entraîner avec nous les départements de la grande couronne, qui sinon risquent de se trouver marginalisés, en tout cas exclus. C'est pourtant en grande partie chez eux que se créent l'énergie et l'emploi de l'avenir.

À la suite des travaux de la Commission régionale qu'a présidée Jean-Paul Planchou, qui vient de faire une très synthétique et très bonne présentation des travaux, il faut se féliciter que ces propositions originales soient reprises par beaucoup, y compris par la commission d'enquête du SDRIF et ses 19 experts indépendants, qui ont repris, en particulier, la proposition du syndicat du logement.

J'ai vu récemment une déclaration de 5 Présidents de Conseils généraux, qui soulignaient l'intérêt d'une évolution du STIF⁽¹⁾ vers un syndicat des déplacements, avec un élargissement de ses compétences.

Je suis heureux que cela ait pu se dire.

La force de la Commission Planchou, qui a travaillé pour être une source d'intelligence collective aux côtés de tous ceux qui réfléchissent ici, c'est d'avoir travaillé par auditions, d'avoir entendu les experts, les élus de terrain, de n'avoir négligé aucun point de vue. On peut le dire puisque beaucoup d'élus qui se sont exprimés avaient des points de vue différents. La force de cette Commission est d'avoir débouché sur des propositions concrètes et d'abord celles que Daniel Guiraud a excellemment présentées tout à l'heure.

Évidemment, la Région soutient ce projet de syndicat mixte, auquel il faut que les conseils généraux, les intercommunalités et la Région adhèrent, de manière à ce que ce syndicat ait une formation véritablement utile, sui generis, et puisse englober tous les points de vue et toutes les positions. Nous soutenons l'exigence qui a été développée dans la Commission Planchou, reprise à l'instant par Bertrand Delanoë, exigence de la solidarité financière au cœur de nos travaux.

La commission régionale a ouvert des pistes. L'IAU d'Ile-de-France a engagé des études précieuses. Le futur syndicat doit se saisir d'abord de la question des très fortes inégalités du cœur de l'agglomération, avec pour objectif une mutualisation à l'échelle régionale.

Rappelons l'insuffisance des dispositifs actuels de péréquation et des dotations globales de l'État qui ne corrigent pas ces inégalités, notamment en matière de TP⁽²⁾.

Les territoires de Paris et des Hauts-de-Seine continuent de totaliser près de 50 % du potentiel financier régional. Faut-il préparer un " changement de braquet " pour le fonds de solidarité de l'Ile-de-France ?

Si, comme le propose Jean-Paul Planchou, on le triplait, on atteindrait 500 millions d'euros, ce qui permet de garantir qu'aucune commune de notre région ne dispose de moins de 75 % du niveau de ressources régionales. Cet objectif concret peut être atteint à la condition que nous prenions le dossier, véritablement.

¹ STIF : Syndicat des transports d'Ile-de-France. C'est l'autorité organisatrice des transports publics d'Ile-de-France.

² TP : taxe professionnelle.

Actuellement, 910 communes sur 1 282 ne bénéficient pas de ce niveau moyen. Il faut intégrer ces chiffres. Faut-il regarder aussi d'autres solutions ? Comme Bertrand Delanoë, je suis peu favorable à la TPU régionale. En effet, il est très compliqué de gérer cela avec les intercommunalités aujourd'hui. Les droits de mutation doivent être envisagés, d'une manière ou d'une autre, dans le paquet, qu'on n'appellera pas le paquet fiscal, mais qu'on pourrait appeler le paquet solidarité. Il faut donc se saisir de cette question de la solidarité.

La deuxième vocation de ce syndicat, si on veut qu'il avance et qu'il serve, c'est le logement et l'urbanisme, de manière à ce que nous ayons des objectifs concrets, tangibles et que nous n'oublions pas qu'une des lois fondamentales qui gouverne notre région est le prix excessif, exorbitant du foncier. À cet égard, l'extension de l'établissement public foncier régional, sous des formes à définir, avec les équilibres que l'on voudra, me paraît un préalable à la réflexion sur ce sujet. Jean-Paul Planchou l'a dit.

La logique voudrait que le périmètre de ce syndicat soit la zone dense, c'est-à-dire les territoires au contact immédiat de la capitale mais je sens que se dégage le souhait de l'étendre à l'échelle de la grande agglomération. J'en suis d'accord, nous serons aussi partants pour cette extension. Il faudra évidemment imaginer la composition de ce syndicat, ses mécanismes de décision, d'une manière intelligente et équilibrée.

Un dernier mot avant de conclure cette première intervention.

Je remercie en particulier Jean-Paul Planchou, Bertrand Delanoë, Bertrand Kern et tous ceux qui sont intervenus. J'imagine que certains auront à cœur au cours de la matinée de revenir sur la question du Schéma directeur, le SDRIF. On peut en faire l'objet d'un conflit sans fin et d'une bataille de procédure compliquée pour tout le monde, y compris pour ceux, à l'État, qui doivent in fine mettre leur imprimatur.

Sachant que ce SDRIF a été validé à l'unanimité par la commission d'enquête, qui n'a fait que des réserves très simples à lever et des recommandations faciles à suivre, nous pouvons penser que nous pouvons encore l'ajuster. Bertrand l'a dit, nous pouvons l'améliorer. Je l'ai proposé au Premier Ministre, en considérant qu'il n'est pas raisonnable qu'à la fin de cette année, nous soyons toujours en possession d'un schéma directeur qui date de 1994, alors qu'il y a des dizaines, des centaines, des milliers d'acteurs économiques et de promoteurs immobiliers ou autres qui attendent un cadre juridique clair, défini et sur lequel les acteurs ont été consultés. Rester avec le SDRIF de 1994 ou assister, ce qui est différent, à une reprise en main totale du droit de l'urbanisme et de l'aménagement en Ile-de-France par l'État, c'est un cas auquel je ne souhaite pas que nous soyons conduits. Je l'ai écrit au Premier Ministre et j'attends sa réponse avec confiance.

L'Ile-de-France, on nous le dit souvent, n'a pas le droit de prendre du retard. Il s'agit maintenant de passer aux projets et ce que nous avons tenté la semaine dernière est sans doute réussi, puisque le Ministre de l'Équipement nous reçoit le 9 juillet pour avancer sur le sujet, avec le Plan transports.

Je veux dire aussi à l'État que l'attractivité d'un territoire, ce n'est pas seulement sa réussite technologique ou économique, c'est aussi sa cohésion sociale, donc son rééquilibrage et sa solidarité. Si cette solidarité est acquise, si l'État est à nouveau présent à nos côtés pour les grands projets d'équipement, nous serons alors extrêmement créatifs, innovants. Car ici, qui s'oppose au développement du pôle de Saclay au développement de la Vallée scientifique de la Bièvre, ou à la création d'un grand pôle à Roissy ? Qui s'opposerait à la création d'un grand centre d'affaires à l'est ? Personne.

Je ne veux pas qu'on laisse penser que le SDRIF serait un instrument contradictoire avec ces projets. Dans le SDRIF, surtout après les corrections que Mireille Ferri et moi-même lui avons apportées, en travaillant pendant des mois avec des représentants de l'État, il n'y a rien qui contredise les grands projets auxquels nous sommes en droit, les uns et les autres, l'État et le Secrétaire d'État, de rêver. Nous avons fait les efforts nécessaires pour qu'il n'y ait pas de contradiction entre la démarche de la Région et des élus, puisque les élus ont majoritairement

approuvé la démarche de la Région. C'est une démarche qui est dans le cadre de la loi, elle est donc légale. Elle est légitime et consensuelle. Enfin, il y a la démarche de l'État et ces deux démarches, à mon sens, doivent converger.

Jacques JP Martin

Maire de Nogent-sur-Marne, Conseiller général du Val-de-Marne

Merci Jean-Paul Huchon. Je passe la parole au Président du Conseil général de Seine-Saint-Denis, Monsieur Bartolone.

Claude Bartolone

Président du Conseil général de Seine-Saint-Denis

Mes chers collègues, Mesdames et Messieurs, à ce moment de notre séance, beaucoup de choses ont déjà été dites et non-dites. Non-dites : tout le contexte qui pesait sur cette Conférence et ses Assises depuis un an, où, à plusieurs reprises, des déclarations donnaient l'impression que la seule question qui était posée serait celle du pouvoir, pouvoir du Président de la République, pouvoir d'un certain nombre de ministres ou pouvoir déjà de quelques candidats aux élections régionales. Comme nous sommes toutes et tous heureux de nous retrouver ici, les choses se disent calmement, en mots choisis et en essayant d'éviter les questions qui fâchent.

À mon tour aussi, je vais essayer d'éviter les questions qui fâchent, mais puisque nous sommes réunis ici en Seine-Saint-Denis, je tiens à vous donner le sentiment qui a été d'ailleurs largement partagé au cours d'une séance du Conseil général que nous avons tenue le 12 de ce mois, pour essayer de partager au niveau de l'assemblée départementale ces questions qui sont posées à l'ensemble de la métropole. Notamment parce que vous êtes ici en Seine-Saint-Denis, j'aurais tendance à dire qu'on sent bien chez les élus, comme dans la population, l'envie que le temps long ne sacrifie pas le temps court. J'approuve la proposition qui a été faite d'installer ce syndicat d'études, cependant il ne faudrait pas que notre envie de penser l'agglomération parisienne dans les cinquante ans qui viennent nous empêche de voir et d'entendre ce qui est attendu de nous sur le temps court.

Nous tenons cette réunion à un moment particulier, où, nos compatriotes prennent chaque jour un peu plus conscience des problèmes qu'ils connaissent en terme de logement, de transports. Mais, plus particulièrement, depuis quelques mois, nous sommes aussi dans un contexte où nos compatriotes prennent plus en compte les questions environnementales, d'énergie chère, et l'obligation de penser cette grande métropole, pour permettre aussi de tenir compte de ces questions qui, quelquefois, impactent d'une manière très dure le pouvoir d'achat de bon nombre de familles à la fin du mois.

Si nous voulons donner la preuve, en ce début de mandat municipal et dans ce nouveau temps des conseils généraux, de ce que peut être l'utilité de cette réunion, il nous faut à la fois dégager la méthode de travail, le respect de chacune des collectivités et leur volonté de travailler ensemble, mais aussi essayer de faire des propositions qui permettent de démontrer qu'au-delà des réflexions sur l'amour, il y a aussi des preuves d'amour. Ces preuves d'amour doivent porter sur des questions que nous devons essayer d'aborder en disant " voilà comment nous voulons opérer ".

Aujourd'hui, sur la question du logement, nous ne pouvons pas en rester aux constats chiffrés, alarmants, qui ont été dressés. Nous sommes à un moment où compte tenu de la crise des subprimes, compte tenu du fait que nous arrivons au bout du système de déduction fiscale qui a permis de donner, dans un premier temps, un coup d'accélération à l'accession à la propriété, il faut profiter de cette période pour voir comment on redonne une chance au logement social. S'il y a une question qui doit être abordée sur le temps court, au-delà des questions

de pouvoir que j'évoquais au début de mon propos, c'est de savoir comment on répond à cette question angoissante pour la population.

La deuxième remarque, c'est la question des transports. Là aussi, on ne peut pas en rester à des beaux plans, à des mises en cause parfois totalement injustifiées du Président de la région Ile-de-France et des interventions qui se mènent, au niveau du STIF en particulier, mais il faut que l'on essaie de voir comment on accélère un certain nombre de projets.

Lorsque l'on discute avec le Président de la RATP, avec nos représentants au STIF, avec le Président de la Région, entre Présidents de conseils généraux, on voit bien les lignes qui seraient nécessaires, les équipements qui seraient indispensables. Aujourd'hui, il faut que l'on entre dans une période où l'on est capable de dire : voilà les financements imaginatifs que nous mettons sur la table pour accélérer un certain nombre de ces projets. Je tiens à vous le dire, notamment en tant que Président du Conseil général de la Seine-Saint-Denis, je ne voudrais pas que l'on s'intéresse aux réserves foncières de ce département en nous disant : " vous pouvez construire, allez-y, et d'ici dix à vingt ans on verra les moyens de transport qui permettront aux habitants de ce département de se déplacer ". Puisque, dans quelques jours, la France exercera la présidence de l'Union européenne, il est temps de faire une démarche pour expliquer notre envie que la France soit porteuse de l'idée de lever d'un grand emprunt européen, à un moment où il y a beaucoup plus de demandes que d'offres au niveau de l'euro, avec toutes les conséquences que cela a, y compris sur sa parité, pour dire qu'à un moment où chacun des pays européens voit les inquiétudes qui existent sur les questions d'environnement, de l'énergie, de coût de cette énergie, nous prenons une initiative pour rendre l'Europe plus proche des citoyens. Nous pourrions essayer de faire une proposition pour voir comment nous pouvons accélérer un certain nombre de ces projets en ce qui concerne les transports.

La dernière question qui me paraît essentielle est la péréquation des richesses. Bertrand Delanoë a dit des mots qui m'ont été droit au cœur. Que le Maire de Paris puisse parler de péréquation des richesses comme il l'a fait est un bon signe. Un certain nombre de choses peuvent être faites dans le court terme.

Je voudrais terminer par deux propositions.

La première, qui a été développée tout à l'heure par Jean-Paul Planchou, est la proposition de remettre à niveau le fonds de solidarité de la région Ile-de-France. C'est un fonds qui a été asséché depuis 2002. Cela permettrait d'apporter une " bouffée d'oxygène " aux communes les plus pauvres. Pour un certain nombre de communes qui s'intéressent à nos travaux, je pense à Clichy, Montfermeil, pour la Seine-Saint-Denis, à Sevran, la population n'a pas le temps d'attendre des années. Ils veulent que leurs élus aient des possibilités financières pour leur accorder le droit commun le plus rapidement possible.

La deuxième proposition que je formulerais est que, dès le 1^{er} janvier 2009, je demande à l'État de mettre en place la mutualisation des droits de mutation à l'échelle de la Région. Avec une décision politique comme celle-ci, pour un département comme la Seine-Saint-Denis, ce sont près de 6 nouveaux collèges qui pourraient être construits en une seule année. Nous aurions une situation nouvelle pour permettre cette relation que tout le monde réclame avec la population. Nous pourrions démontrer qu'au-delà des mots, au-delà des échanges, ce sont des mesures précises qui sont inscrites dans un temps court, que, non seulement nous pensons la métropole avec une longue-vue, mais que nous sommes aussi munis d'un microscope pour répondre aux besoins et aux attentes sociales que nous sentons tous dans le quotidien.

Merci de m'avoir accordé votre attention.

Jacques JP Martin

Maire de Nogent-sur-Marne, Conseiller général du Val-de-Marne

Je passe la parole à Patrick Devedjian, Président du Conseil général des Hauts-de-Seine.

Patrick Devedjian

Président du Conseil général des Hauts-de-Seine, Député

Mes chers collègues, d'abord je voudrais dire le plaisir que j'ai de participer à cette réunion et dire que, naturellement, je suis favorable, les Hauts-de-Seine sont favorables, à ce syndicat mixte d'études auquel nous participerons.

Je dois dire d'ailleurs que la Conférence métropolitaine a toujours été suivie dans ses travaux par les Hauts-de-Seine. François Kosciusko-Morizet a d'ailleurs cette délégation dans sa charge de Vice-président. Il a été assidu et il nous a régulièrement rendu compte de ses travaux.

Ce syndicat d'études me paraît utile et nécessaire parce que la question est épineuse et très difficile. D'ailleurs, j'ai observé que la plupart des grandes métropoles n'avaient pas non plus trouvé l'équilibre dans leur gouvernance. C'est une recherche qui est mondiale à cet égard. Cela ne nous interdit pas, au contraire, de la conduire. C'est même un devoir supplémentaire pour le faire. L'initiative est donc heureuse. Elle a d'ailleurs été révélée par une chose relativement secondaire, mais qui a été un vrai révélateur de nos difficultés, c'est l'affaire Vélib'. Je le dis aimablement à Bertrand Delanoë, l'affaire de Vélib' est un vrai succès. Nous voulions la partager et nous n'avons pas trouvé les voies de droit, plus que les problèmes financiers. Ce sont les voies qui nous ont manqué pour pouvoir faire profiter des populations périphériques de Paris qui voulaient naturellement aussi avoir Vélib'. Je sais les problèmes que lui-même a eus avec la juridiction administrative, en voulant l'étendre à quelques communes voisines. Même sur une chose aussi particulière, la question de la gouvernance est posée.

Naturellement, l'objet, je le conçois, même si souvent le département des Hauts-de-Seine est regardé comme le vilain petit canard, c'est partager la richesse et le développement. Je souscris à cela. Cependant, cela suppose plusieurs choses.

La première chose, c'est de mettre les territoires à égalité. C'est-à-dire rechercher l'égalité en matière d'accès aux transports et aux voies de circulation qui sont les vrais vecteurs de la richesse. Certainement, et je suis d'accord avec ce qu'a dit Claude Bartolone à l'instant, les conseils généraux comme les communes voient très bien les lignes qui sont nécessaires, non seulement pour la vie quotidienne de chacun, mais aussi pour générer du développement économique. Nous le voyons sur le terrain et, certainement, nous pouvons avoir des coopérations. Les Hauts-de-Seine - Bertrand Delanoë a eu raison de le dire - et Paris ont tous les deux coopéré financièrement pour relier le tramway des Maréchaux au tramway Val-de-Seine, qui va jusqu'à La Défense. Cela suppose que nous ayons en réalité une politique globale à cet égard. Un syndicat d'études pourra sans doute essayer de hiérarchiser les priorités.

C'est la même chose pour le logement social. Pour le logement social, les Hauts-de-Seine sont souvent montrés avec un peu d'animosité, pour certains. C'est un département où il y a 25,7 % de logements sociaux, inégalement répartis, j'en conviens volontiers, mais Monsieur le Maire de Paris, à Paris aussi, les logements sociaux sont inégalement répartis. Même si vous faites un effort que je salue et qui est indiscutable, moi aussi, je fais un effort dans les Hauts-de-Seine, croyez-moi, pour que dans les " poches " où nous avons du retard, nous essayions de le combler.

Cependant, de ce point de vue-là, une réflexion globale et une évaluation des politiques conduites nous seront nécessaires, par exemple, les politiques foncières, de financement, de soutien aux projets ANRU⁽¹⁾.

Le département des Hauts-de-Seine finance 17 villes dans des projets ANRU. Il y a là une approche globale et, à mon avis, ce syndicat d'études aura aussi à se pencher sur la pertinence des politiques qui sont ou qui doivent être conduites. Toutes les politiques ne conduisent pas aux mêmes résultats. Toutes ont pour vocation de créer la richesse, mais toutes ne sont pas aussi pertinentes les unes que les autres et nous avons intérêt à faire des comparaisons.

Il faudra également avoir une vraie réflexion sur les financements d'État parce que l'État consacre plus de 65 milliards de son budget au financement de l'ensemble des collectivités territoriales, donc une part importante pour la région Ile-de-France.

Ces financements sont-ils toujours pertinents en matière de développement, de péréquation ? Les mécanismes de péréquation sont très nombreux. Il y a ceux qui sont stricto sensu, qui sont très insuffisants, mais il y en a d'autres qui sont plus subtils et qui souvent produisent des effets. Ces effets sont-ils toujours aux endroits qui sont nécessaires ? Ce n'est pas sûr.

Enfin, je voudrais dire que cette réflexion très utile ne doit pas porter atteinte au principe d'intercommunalité. L'intercommunalité, même si c'est un processus qui s'est développé plus lentement en région Ile-de-France, c'est aussi un mécanisme de péréquation et d'égalité, même s'il n'est pas suffisant pour assurer la question de la gouvernance.

En tous les cas, je suis heureux que nous avançons dans cette question d'étude, d'évaluation aussi des politiques conduites, et que nous puissions, en ayant une réflexion qui me paraît indispensable avec l'État, hiérarchiser nos priorités dans la création de richesses, parce que l'égalité doit se faire par la création de richesses nouvelles.

Mireille Ferri

Vice-présidente du Conseil régional d'Ile-de-France

Nous écoutons maintenant Christian Favier, Président du Conseil général du Val-de-Marne.

Christian Favier

Président du Conseil général du Val-de-Marne

Je voudrais d'abord exprimer une double satisfaction. La première c'est de constater le succès grandissant de ces Assises métropolitaines. J'ai quand même en mémoire des déclarations qui ont été parfois un peu rudes. Tous ceux qui évoquaient par exemple, à propos de cette Conférence métropolitaine, le dernier salon où l'on cause, en quelque sorte, d'un ton un peu méprisant, je vois que finalement aujourd'hui beaucoup de monde est toujours autour de la table, pensant que c'est devenu effectivement un lieu utile pour travailler ensemble.

Deuxième satisfaction : c'est le changement que l'on peut noter dans la lettre de mission qui a été adressée à Christian Blanc par le Président de la République et qui d'une certaine manière remet un peu d'ordre dans la méthode, en mettant la priorité sur le projet, avant les aspects de gouvernance tels qu'ils avaient été évoqués par le Président de la République à Roissy il y a un an. C'est une démarche de sagesse, et bien évidemment nous nous inscrivons dans ce sens.

Ensuite, reste à savoir quel est le projet sur lequel nous voulons travailler. C'est la question primordiale.

La vision de l'Ile-de-France ce ne peut pas être de savoir si l'Ile-de-France doit être par exemple la première place boursière mondiale ou pas. Ce n'est pas cet enjeu-là qui est primordial pour nous, c'est d'abord de savoir si l'Ile-de-France va être la région dans laquelle on va pouvoir travailler réellement à une transformation profonde

¹ ANRU : Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine.

de la qualité de vie de ses habitants et de ses salariés. C'est aussi de savoir comment on va faire en sorte de répondre de manière très forte aux besoins de logements, de déplacements, de formation. Toutes ces questions ont été évoquées.

Je voudrais affirmer mon appui au Schéma directeur d'Ile-de-France. Certes, il a été beaucoup critiqué, mais aujourd'hui c'est pour nous un référentiel commun utile et en tout cas incomparablement supérieur à celui qui avait été rejeté en 1994 par toutes les collectivités sans exception, de gauche comme de droite.

Or, là c'est un schéma directeur qui a fait l'objet d'une longue négociation, de discussions, d'améliorations. Nous-mêmes, en tant que département du Val-de-Marne, nous avons essayé de peser pour que le pôle Orly-Rungis soit mieux reconnu comme un pôle important de développement utile à l'ensemble de la région Ile-de-France. Aujourd'hui, à travers ce schéma c'est l'amorce d'un véritable rééquilibrage qui s'annonce.

Je voudrais souligner trois enjeux très rapidement, certains ont d'ailleurs été évoqués par mes prédécesseurs.

Sur le logement, il y a une question urgente pour nous, parce que sinon nous ne serons jamais crédibles : quand va-t-on enfin mettre en application la loi SRU ? La loi SRU a bientôt 8 ans d'existence. Il y aura demain un comité régional de l'habitat, qui devra faire une nouvelle fois le constat que l'on ne progresse pas et on trouvera encore des excuses pour dire pourquoi, ici ou là, par manque de terrains ou autre, on ne peut pas avancer plus vite. Je n'y crois pas. Aujourd'hui le foncier existe, les outils existent sur le plan foncier également, puisqu'il y a maintenant un établissement public foncier régional et des établissements fonciers départementaux, pour les départements qui ont refusé de s'associer à l'établissement régional, ce que je regrette.

L'État a également des pouvoirs réglementaires en la matière. Qu'il les mette en œuvre ! Dans mon département, l'application de la loi SRU dans les villes en dessous de 20 %, c'est 17 000 logements. Certes, ce n'est pas la réponse aux 50 000 demandeurs, mais c'est quand même la réponse à un tiers. Or, à quelques exceptions près, nous n'avancions pas et même, dans certaines communes, on recule parce que la promotion immobilière privée avance plus vite que la construction de logements sociaux. Il y a un enjeu de crédibilité si nous voulons être compris par la population.

Deuxième aspect, les questions des transports et de la diversification du réseau de transports en commun, notamment de banlieue à banlieue : je ne suis pas tout à fait d'accord sur l'analyse qui nous a été présentée pour minimiser l'intérêt du transport de banlieue à banlieue. Certes, si aujourd'hui il n'y a que 32 % de gens qui utilisent les transports, à l'évidence le réseau est tellement faible et tellement insuffisant que je ne vois pas comment on pourrait avoir plus d'utilisateurs. Si demain nous avons des transports lourds, rapides, efficaces, de banlieue à banlieue, tel que cela est proposé dans le plan de mobilisation pour les transports qui a été lancé par Jean-Paul Huchon, nous avons là, effectivement, le moyen de répondre de bonne manière et de manière efficace à cette question.

Je n'oppose pas les deux rocade, qui nous sont absolument indispensables en proche couronne, comme celle qui est absolument indispensable en grande couronne. Certes, ce sont des investissements extrêmement lourds, mais aujourd'hui, dans une région comme la nôtre, nous avons les moyens de travailler à rechercher les financements pour permettre la réalisation de métrophérique ou arc express, en tout cas d'une rocade ferrée complète, et également des rocades en grande banlieue.

Dernier aspect, sur les propositions qui nous sont faites pour travailler : le syndicat mixte, à l'étape où nous sommes, est certainement l'outil adapté, en tout cas au niveau d'avancement des coopérations que nous entendons construire ensemble. Dans ce cadre-là, les départements ont toute leur place dans ce syndicat mixte. Je note plutôt avec satisfaction qu'aujourd'hui, certaines préconisations que l'on avait pu entendre dans les rapports Attali, Dallier ou autres, sur la suppression des départements, sont aujourd'hui mises de côté parce que les départements en Ile-de-France ont une quarantaine d'années d'existence, mais ont une vraie identité, un vrai travail de proximité, de coopération avec les communautés d'agglomération, les collectivités.

C'est un outil absolument utile dans la coopération et le développement du travail également avec le cœur de la capitale et avec Paris.

Sur les financements, d'accord sur les propositions en matière de péréquation. Nous devons aussi travailler fortement pour savoir quelles nouvelles ressources nous pouvons essayer de mettre en place, pour accélérer les réponses aux besoins très urgents qui sont exprimés par les populations. De ce point de vue, je ne suis pas favorable à une recentralisation et un retour sur la décentralisation : je suis pour que l'État soit tout à fait partie prenante dans ce travail, mais qu'il assume aussi ses responsabilités à l'égard des collectivités. Je rappelle que, du point de vue des transferts de compétences non compensés, dans un département comme le nôtre, ce sont 240 millions d'euros non compensés aujourd'hui, qui évidemment font cruellement défaut pour répondre aux besoins des habitants. Là aussi, un travail de mise à plat sur la réalité des transferts de charges et des compensations nécessaires doit être fait si nous voulons également travailler en bonne intelligence les uns et les autres. Je vous remercie.

Mireille Ferri

Vice-présidente du Conseil régional d'Ile-de-France

Je vous propose d'écouter Claude Pernès, Président de l'Association des Maires d'Ile-de-France (AMIF).

Claude Pernès

Maire de Rosny-sous-Bois, Conseiller régional d'Ile-de-France, Président de l'Association des Maires d'Ile-de-France (AMIF), Président de l'association des collectivités territoriales de l'Est parisien (ACTEP)

Mes chers collègues, Mesdames et Messieurs, comme vous pouviez vous en douter, l'AMIF, qui regroupe la quasi-totalité des Maires d'Ile-de-France, ne pouvait pas rester indifférente à cette démarche, qui croise d'ailleurs bon nombre des réflexions que nous menons sur la région.

Je suis content que cette étape importante se tienne aujourd'hui puisqu'on va enfin pouvoir partir avec des structures clairement organisées, qui permettront vraisemblablement de prendre les bonnes décisions.

À titre personnel, j'ai suivi pratiquement tous les travaux qui se sont tenus sur cette démarche, que ce soit au sein de la Conférence métropolitaine et au sein de la Commission Planchou.

Ce que je voudrais mettre en avant c'est une démarche qui a un peu précédé celle de la Conférence métropolitaine, celle de l'ACTEP avec 21 communes et 2 départements. L'ACTEP, avec bon nombre de maires ici présents, a voulu peser sur son avenir. Nous nous sommes aperçus que le mode associatif qui était le nôtre n'était plus pertinent aujourd'hui et qu'il fallait absolument passer à un autre mode de gouvernance. C'est pourquoi nous nous dirigeons également vers la création d'un syndicat mixte, qui laisse une grande souplesse et éventuellement, en ce qui concerne les compétences, une palette de compétences qui soit librement acceptée par tous. C'est donc avec plaisir que j'apporte mon total soutien à cette création de syndicat mixte ouvert d'études.

Je note qu'au fur et à mesure des prises de parole, ce syndicat s'enrichit de demandes d'entrée, c'est une bonne chose et je veillerai, au nom de l'Association des Maires d'Ile-de-France, à ce que les projecteurs qui seront posés sur le cœur de la région Ile-de-France ne portent pas préjudice au reste de la région.

Pour ce qui concerne les projets, il faut distinguer les projets et " le " projet. Il faudra peut-être définir le projet, mais nous écouterons le Ministre tout à l'heure. Les projets, nous les connaissons tous. On sait que pour les mener à bien il suffit de les hiérarchiser et d'en trouver le financement. Quand on parle du financement, j'ai bien

entendu écouté ce qui se dit autour de ces tables mais j'ai aussi lu beaucoup de choses dans la presse. C'est un financement qui devra être équitablement partagé et dans lequel l'État aura sa part importante à respecter.

Pour ce qui concerne - cela a été le fil rouge de nos discussions - les problèmes de péréquation, le problème de disparition des inégalités, je ne crois pas trop à la générosité spontanée des élus. Il n'est pas facile de donner facilement. C'est la raison pour laquelle lorsque je lis dans la presse, même si on parle poliment ce matin, qu'il faut s'attaquer au coffre-fort des Hauts-de-Seine, je pense qu'il faut d'autres méthodes pour cela.

Le fonds de solidarité Ile-de-France a été indiqué. Le fonds de solidarité Ile-de-France a été créé par l'État. J'en ai d'ailleurs été le président fondateur et l'ai présidé pendant dix ans. Au fil des années, j'ai vu effectivement disparaître son effet péréquisiteur. C'est l'État qui l'a créé, c'est l'État qui doit le redimensionner et faire en sorte que l'on puisse arriver à ce que propose Jean-Paul Planchou, à ce qu'il n'y ait pas de communes qui ne puissent disposer de 75 % de la moyenne de ce que nécessite la gestion des communes.

Je crois beaucoup à l'implication directe de l'État en matière de péréquation parce que je ne pense pas que nous ayons nous-mêmes les capacités d'en décider, surtout après ce que j'ai entendu de la taxe professionnelle unique, qui ne semble pas recueillir une grande adhésion. En revanche, si l'État décide d'un volume et d'un fonds pour ce fonds de solidarité Ile-de-France, il faut qu'il y ait une entité gestionnaire composée d'élus qui puisse réfléchir et peser sur la répartition, sur la définition des critères et sur la répartition des richesses entre les différentes communes. L'État décide de la création, de l'augmentation bien entendu, mais il faut qu'il y ait une instance pluraliste qui puisse décider en fonction de critères partagés de la répartition de ce fonds. Pour le reste, je ne peux qu'ajouter à tout ce que j'ai entendu tous mes compliments et mes remerciements pour la pugnacité dont a fait preuve cette Conférence métropolitaine, partie de presque rien et qui aujourd'hui rassemble toute la famille francilienne. Je ne peux que m'en réjouir.

Mireille Ferri

Vice-présidente du Conseil régional d'Ile-de-France

La parole à Patrick Braouezec, Président de Plaine Commune.

Patrick Braouezec

Président de la Communauté d'agglomération Plaine Commune, Député, Conseiller municipal de Saint-Denis

Bienvenue à mon tour, puisque nous sommes aussi, au-delà du territoire de Saint-Denis, sur le territoire de la communauté d'agglomération Plaine Commune. Bienvenue sur un territoire qui est à la fois dur - je cite *Le Figaro* d'hier - et tendre, un territoire de souffrances humaines et de richesses humaines, un territoire de luttes et de projets, bref une terre populaire et solidaire. Les politiques publiques ne font que conforter ce caractère solidaire et dynamique résolument tourné vers l'avenir, résolument contemporain.

Nous sommes nombreux à partager le constat des inégalités en terme de logement, de transports, de ressources, sur les inégalités sociales, économiques et financières.

Cependant soyons honnêtes, pour beaucoup cela ne dépasse pas le stade du constat, tant la défense de prés carrés, voire d'égoïsmes locaux, reste prépondérante. Ne pas se dire ici clairement ces choses-là c'est fonder notre travail sur un faux-semblant ou sur une hypocrisie.

Je suis de ceux qui pensent que le clivage gauche/droite sur une question aussi essentielle, aussi déterminante que l'avenir de la métropole ne peut pas être éludé. Ou plutôt, puisqu'il paraît que le clivage gauche/droite est en train de bouger, que le clivage qui oppose des élus porteurs d'un projet politique fondé sur l'exclusion et le

rejet de certaines populations et ceux porteurs d'inclusion et de respect de toutes les populations, quelle que soit leur origine, leur situation sociale et économique, est toujours d'actualité.

Trois questions se posent à nous. Le projet, le territoire pertinent et la gouvernance.

Supposons donc que la question du projet soit réglée et qu'il ne s'agit pas seulement, comme l'a dit Christian Favier, d'avoir l'objectif d'une métropole capitale attractive pour la finance et l'économie mais bien celui d'une métropole capitale qui affiche l'ambition de construire un nouveau modèle de métropole fondé sur la solidarité et même plus, sur l'égalité. Par exemple, les propositions de péréquation ne peuvent être à mes yeux que provisoires, fondées sur le développement social, soucieuses des enjeux environnementaux et refusant toute forme d'exclusion et de ségrégation.

Concernant nos territoires pertinents et la gouvernance. Même si nous n'en avons pas encore discuté ce matin, chacun sait que deux scénarios principaux sont en débat. L'un à géographie plus ou moins large consiste à poursuivre le développement de la métropole capitale autour de la centralité parisienne. L'autre organise le territoire autour de plusieurs pôles de centralité, en petite et grande couronne, dont Paris, mais en réseau. Pour ma part, je considère la polycentralité comme la meilleure réponse. Il est déjà possible de prendre appui sur son émergence en plusieurs pôles. Faute de quoi se poursuivra une évolution subie par certains, voulue par d'autres, qui exclue toujours plus loin de la centralité les populations modestes, mises en marge d'un hypercentre survalorisé. C'est le droit à la ville, le droit à la centralité, qui est posé.

Tout exige que nous changions de logique. J'affirme, après d'autres, que le SDRIF aujourd'hui nous permet, à condition d'en avoir la volonté politique, de changer de logique. L'intérêt des populations qui vivent dans les villes de périphérie, souvent déconsidérées, doit être pris en considération, et bien évidemment également le développement durable et l'intérêt commun de la planète.

Plusieurs centralités, c'est permettre à chacun d'être proche d'une densité de services qui facilitent la qualité de vie, dont les transports et le pouvoir de décision. C'est aussi rattacher chacun à un dynamisme local et global, avec la fierté de se retrouver dans une identité commune positive et d'avenir. C'est lutter contre l'étalement urbain en intensifiant une ville à vivre ensemble. C'est ainsi porter une véritable attractivité économique durable parce qu'en lien avec un développement local.

La question de la gouvernance n'est ni secondaire ni technique. Qui prendra les décisions ? Qui fixera les orientations ? Quelle place prendra la population ? Aucune solution simpliste et centralisatrice ne pourra porter un tel projet. Il faut rechercher une gouvernance innovante, collégiale et coopérative, articulée sans hiérarchie sur la polycentralité, et démocratique.

Le débat doit continuer. Je souhaite que se poursuive le travail d'analyse déjà mené tant par des architectes que par des élus, dans toutes leurs instances. Les Assises ne peuvent être qu'un lieu de débat volontaire. Il faut que toutes les collectivités, à tous les niveaux, soient parties prenantes et mandatées pour pouvoir prendre décision sur un éventuel syndicat mixte d'études mutualisé. Il convient de n'en décider qu'après un travail sérieux et partagé, analysant l'ensemble des tenants et des aboutissants.

Pour ma part, je le jugerai à l'aune des principes que j'ai mentionnés.

La population doit trouver toute sa place dans ce processus d'échanges, d'analyse et de point de vue. Il me semble que les compétitions pour le pouvoir, qui sous-tendent nombre de postures, ne sont pas à la hauteur des enjeux.

Je souhaite, et nous souhaitons au niveau de la communauté d'agglomération, être porteurs d'un projet de développement de la métropole capitale qui devrait fonder son attractivité sur le principe d'égalité. La ville a historiquement été le terreau du vivre ensemble et des libertés. Nous avons l'occasion de porter ensemble une

métropole capitale qui affirme ces mêmes valeurs et devienne symbole d'une logique nouvelle de développement au regard des enjeux planétaires.

Jacques JP Martin

Maire de Nogent-sur-Marne, Conseiller général du Val-de-Marne

Je passe la parole à Philippe Dallier, auteur d'un rapport de l'Observatoire de la décentralisation.

Philippe Dallier

Sénateur-Maire des Pavillons-sous-Bois

Merci Monsieur le Président. Dans un premier temps, j'avais cru comprendre que je m'exprimerais après Jean-Paul Planchou. Il y aurait eu là une certaine cohérence, puisque son rapport et le mien, au nom des institutions que nous représentons, sont les deux seuls qui aujourd'hui proposent une solution, je dis bien une solution. Or, il n'y en a pas que deux, il peut y en avoir d'autres. Je regrette que cela n'ait pas été le cas, mais finalement tant mieux et je me demande si cela n'était pas voulu. En tous les cas je vais pouvoir peut-être rompre la monotonie de cette matinée et le " consensus mou " qui semble être la règle de nos débats ce matin. Car, enfin, j'avais cru venir assister aux Assises de la métropole, qui faisaient suite à la Conférence métropolitaine. Je pense que je vais quitter cette réunion en ayant assisté à son enterrement et à la naissance d'une conférence régionale, à laquelle participeront tous ceux qui le souhaitent sur la totalité du périmètre de la région Ile-de-France. Soit. J'en prends acte et croyez bien, quelque part, que je le regrette.

Contrairement à ce qui a été dit par Jean-Paul Planchou et par d'autres je crois, tout le monde ne reconnaît pas le fait métropolitain. Nos débats de ce matin l'illustrent. Tout ce qui a été dit jusqu'à présent va dans le sens d'une non-reconnaissance de ce fait métropolitain. Pour moi, la reconnaissance de ce fait passe par l'instauration - j'espère dans un délai pas trop lointain - d'une véritable gouvernance politique de la métropole. Je regrette que la naissance de cette conférence régionale semble aller à l'opposé de ce thème qui me semble être un thème fort. Quand je plaide pour l'instauration de cette gouvernance, je n'imagine pas qu'elle se fasse contre la région Ile-de-France, contre les départements de la grande couronne. C'est cela que j'ai du mal à comprendre dans le débat tel que nous le vivons. La métropole existe, alors si nous reconnaissons ce fait métropolitain, puisque nous sommes des élus locaux, nous devons en tirer les conséquences qui me semblent s'imposer. Il faut gouverner cette métropole et qu'elle ait un pouvoir politique reconnu, légitime, démocratiquement élu. Or, aujourd'hui, cela n'est pas le cas et je crains que le sens dans lequel nous nous engageons n'aboutisse exactement à l'inverse.

J'ai regretté dans mon rapport et je regrette encore l'émiettement du pouvoir, le morcellement du pouvoir politique dans cette région Ile-de-France et particulièrement dans l'agglomération parisienne. Nous avons les communes, - nous voyons bien que le bouclage de l'intercommunalité en première couronne est appelé par beaucoup et notamment par ceux qui ne veulent pas de la reconnaissance du fait métropolitain - et puis il y a les départements, la région et l'État. Nous allons donc aller vers ce bouclage de l'intercommunalité et nous allons y ajouter un syndicat mixte ouvert d'études et de programmation qui ne sera pas l'organe de décision. Tentons-nous par ce biais de faire croire à nos concitoyens que nous allons devenir efficaces sur les grandes politiques publiques ?

Encore faudrait-il être sur des périmètres pertinents. Sur tous les thèmes que vous avez abordés, logement, transports, développement économique, sécurité, où sont les périmètres pertinents ? On peut en discuter des périmètres, moi j'en ai proposé un parce qu'il me semblait facile à mettre en œuvre. Il n'y a pas de périmètre idéal, mais discutons d'un périmètre. Or, aujourd'hui, j'ai l'impression que nous sommes en train d'évacuer ce débat. Croyez bien que je le regrette, parce que, si nous n'avons pas de périmètre pertinent pour les grandes

politiques publiques, si nous n'avons pas de gouvernance politique, nous ne serons pas efficaces sur ces politiques, nous ne répondrons pas à l'attente de nos concitoyens et nous sommes d'abord élus pour cela : répondre à l'attente de nos concitoyens.

Sur le partage de la richesse, là aussi, on peut décider de faire un peu plus de FSRIF. Très bien. Effectivement, le FSRIF a été vidé de sa substance, mais par quoi ? Par l'intercommunalité ! Il faut quand même avoir le courage de se le dire. Il y a des intercommunalités qui n'ont été créées que pour échapper à la seconde tranche de la cotisation fonds de solidarité de la région Ile-de-France. Trouvez-vous cela normal ?

Par conséquent, quand on aura créé une grande intercommunalité au nord de la Seine-Saint-Denis, une autre grande du côté de Montreuil, vous croyez qu'on aura amélioré l'enveloppe du FSRIF ? Absolument pas, on aura fait exactement le contraire. Il en restera encore moins à distribuer. Alors, on peut vouloir réformer, mais vous voyez bien que cette logique d'empilement des couches, de morcellement du pouvoir, nous handicape pour régler les grands problèmes et pour être efficaces sur les grandes politiques publiques.

L'écueil qui est devant nous c'est qu'à force d'être trop petit, trop impuissant financièrement, l'État ne soit tenté de reprendre la main. N'est-ce pas cela qui est en train de se préparer ? Ce n'est pas un débat droite/gauche, c'est un vrai débat de fond. L'État jacobin, dans ce pays, a voulu la décentralisation, mais l'État aimait tellement les collectivités locales qu'il les a voulues petites, nombreuses et faibles. Le paradoxe absolu aujourd'hui, c'est que l'État est impécunieux : on sait bien que 70 % des investissements sont réalisés par les collectivités locales. D'un côté, l'État n'a pas d'argent, ce sont les collectivités locales qui ont plutôt cette puissance-là, mais le pouvoir politique, c'est l'État et nous, nous nous satisfaisons - en tous les cas, c'est le sentiment que j'en ai ce matin - de ce morcellement, de cet émiettement du pouvoir.

Nous ne pouvons pas, mes chers collègues, aller dans cette direction-là. Ce n'est pas possible. Je veux bien participer à tout syndicat, mais si j'ai la garantie - et je souhaiterais l'entendre ce matin - que l'on va bien traiter de ce sujet-là. Sinon, Monsieur le Président de la Région, il y a d'autres instances effectivement, si c'est pour refaire un syndicat mixte qui va refaire le SDRIF, mais j'allais dire, à quoi bon ? J'aimerais que vous précisiez le but...

Jean-Paul Huchon
Président du Conseil régional d'Ile-de-France

Il n'y a pas à le refaire, Monsieur le Sénateur, il est en cours et il sera adopté le 25 septembre : ne faites pas le travail à notre place.

Philippe Dallier
Sénateur-Maire des Pavillons-sous-Bois

Monsieur le Président, je n'ai pas l'intention de refaire le travail à votre place. Ce que je dis était volontairement provocateur. Je dis que si nous créons un nouveau syndicat mixte ouvert, il faut s'interroger sur son but. Il y a peut-être une seule chose sur laquelle nous sommes d'accord, c'est le bilan global sur l'inefficacité de nos outils institutionnels. Le plus emblématique est probablement le logement. Enfin, franchement, regardons les choses telles qu'elles sont. Sur le logement, le schéma directeur fixe des objectifs par département. Quel est le pouvoir politique des départements en matière de logement ? Il est quasiment nul ! Ce sont les maires qui tiennent les plans d'occupation des sols, les PLU⁽¹⁾, les PLH⁽²⁾ et les permis de construire. Par conséquent, est-ce que la création d'intercommunalités va régler le problème ? Vos intercommunalités ne seront pas des bassins de vie, d'emplois, de transports. Vous voulez vendre aux Français que vous allez être plus efficaces avec cela ? Mais ce n'est pas vrai. Vous allez émietter le pouvoir.

¹ PLU : plan local d'urbanisme.

² PLH : plan local de l'habitat.

J'ai proposé dans mon rapport la création d'un plan de développement du Grand Paris. J'ai hésité à aller jusqu'au PLU du Grand Paris, parce que je pense qu'au bout du compte, c'est ce qu'il faudrait faire. Je me suis dit : cela va soulever des " holà " partout. Alors je me suis dit : on crée un plan du développement du Grand Paris et on oblige chaque commune à contractualiser avec le Grand Paris et à définir des objectifs de construction de logements, par catégorie de logements : social, intermédiaire, accession à la propriété. Là, on serait efficace. Or, aujourd'hui, sur le logement, on ne l'est pas.

Je vais terminer par un exemple. Quand je dis qu'il ne faut pas que ce soit un mauvais débat droite/gauche - en tous les cas au mauvais sens du terme, parce que la droite et la gauche cela a du sens malgré tout -, j'aimerais d'abord qu'on parle des communes soumises à l'article 55 de la loi SRU qui ne respectent pas leurs objectifs triennaux. Quand vous aurez fait le tri, vous verrez qu'il n'y en a pas tant que cela. Je peux en parler sagement parce que ma commune est sous le coup de l'article 55 : sur les six dernières années nous avons respecté les objectifs triennaux et nous poursuivrons dans les années à venir. Pour autant, dans le même temps, la commune est devenue éligible à la DSU⁽¹⁾ au FSRIF l'année dernière. La richesse par habitant est de 35 % inférieure à la moyenne régionale et le potentiel financier de 25 %. Je dis cela seulement pour bien remettre sur la table le fait que la richesse ou la pauvreté d'une commune, ce n'est pas seulement le pourcentage de logements sociaux, parce qu'on sait que sont classés logements sociaux des logements en fonction de leur type de financement, ce qui n'induit pas nécessairement la richesse ou la pauvreté de la population qui y vit.

Par conséquent, mes chers collègues, parlons plutôt de la richesse ou de la pauvreté des communes et pas seulement de ce taux de 20 %, même si effectivement, il faut que la mixité sociale s'impose. Cette mixité sociale doit se traiter à la cage d'escalier, à la commune, mais aussi sur le périmètre pertinent de la métropole.

Mixité sociale, cohésion urbaine et sociale, partage de la richesse, efficacité sur les grandes politiques publiques, si nous ne créons pas - et peu importe que ce soit la droite ou la gauche qui gouverne, les électeurs en décideront - cette collectivité locale, nous n'avancerons pas.

Jacques JP Martin

Maire de Nogent-sur-Marne, Conseiller général du Val-de-Marne

Merci. Mon cher collègue, il ne faut pas anticiper sur la mission de Christian Blanc, qui doit justement s'imprégner de toutes nos remarques et de toutes nos suggestions pour avancer dans son objectif qui est celui de proposer une évolution concernant notre région capitale.

Monsieur Michel Berson, Président du Conseil général de l'Essonne.

Michel Berson

Président du Conseil général de l'Essonne

Monsieur le Ministre, Mesdames, Messieurs les Présidents, chers collègues, il y a un certain nombre d'idées quand même qui nous rassemblent, sur lesquelles il n'y a plus de débat aujourd'hui.

Le fait majeur depuis quinze ou vingt ans, c'est le processus de métropolisation de Paris et de la région Ile-de-France. Nous assistons à un élargissement progressif du cœur de l'agglomération, qui s'étend maintenant bien au-delà du périphérique, au-delà de l'autoroute A86, qui tangente maintenant la Francilienne et qui par conséquent concerne les départements de la grande couronne.

Nous avons assisté ces dernières années à l'émergence de nouveaux moteurs de croissance et de développement de la région Ile-de-France, donc de la métropole francilienne : au nord entre Saint-Denis et Roissy, au sud, avec ce que l'on appelle le cône sud de l'innovation : Plateau de Saclay dans les Yvelines, dans l'Essonne vers Orly, vers Évry. Si bien que les départements de la grande couronne exercent aujourd'hui - ce n'était pas le cas hier - des fonctions métropolitaines, centrales, d'excellence, notamment dans le domaine

¹ DSU : dotation de solidarité urbaine, l'ancien nom d'une composante de la dotation globale de fonctionnement que l'État français verse aux communes.

de la compétitivité économique, de l'attractivité, de l'innovation technologique. Ces nouvelles dynamiques sont reconnues par le Schéma directeur de la région Ile-de-France. C'est la raison pour laquelle le département de l'Essonne soutient l'action menée par la Région et par son Président, même si aujourd'hui le débat est effectivement difficile avec l'État. Nous voulons que ce schéma directeur arrive à son terme parce que nous retrouvons à l'intérieur de ce schéma ces nouvelles logiques de développement qui concernent la grande couronne.

Comme j'ai souvent l'habitude de le dire, le département de l'Essonne est bien sûr un département de la seconde couronne mais il ne veut pas jouer en seconde division. Si je me réfère à ses dynamiques, elles sont interdépartementales : sur le Plateau de Saclay, entre l'Essonne et les Yvelines, sur le pôle d'Orly, qui va devenir dans les années qui viennent le deuxième grand pôle de service après La Défense, entre l'Essonne et le Val-de-Marne. Certains sont tentés de développer ce schéma où on oppose l'ouest qui serait riche avec ses emplois, et l'est qui serait pauvre avec simplement son habitat, ou d'autres encore opposent le centre à la périphérie ; ces modèles de développement sont obsolètes. Par conséquent, le processus de métropolisation permet de prendre en compte maintenant le fait départemental. Ce n'est pas un hasard si, voici quelques jours, 5 Présidents de Conseils généraux se sont exprimés d'une seule et unique voix. Cela va peser dans le débat, notamment à l'intérieur du syndicat mixte qui sera vraisemblablement créé à l'automne prochain.

Oui, nous sommes donc d'accord pour imaginer de nouveaux modes de dialogue entre les collectivités et surtout de nouveaux modes de dialogue entre les collectivités et l'État. Lorsque je dis modes de dialogue entre les collectivités, ce n'est pas seulement entre communes ou entre agglomérations, mais également entre départements et avec la Région. Nous sommes donc d'accord pour participer au syndicat mixte d'études, dès l'instant où il s'agit bien d'un syndicat mixte d'études. Le risque c'est que ce syndicat mixte d'études ne devienne une " auberge espagnole ", que chacun y apporte un peu quelque chose et que cela ne débouche pas véritablement sur quelque chose de concret. Ce syndicat mixte peut marquer une nouvelle étape, qui fait suite à celle, la première, de la Conférence métropolitaine.

Pour ne pas allonger mon propos, je ne vais pas parler du logement, des transports, mais je vais parler de la question essentielle, celle qui fâche, mais sur laquelle repose les grands projets territoriaux et les grands projets d'équipements : c'est la redistribution des richesses, de la mutualisation, de la péréquation des ressources fiscales et financières. À cet égard, je voudrais donner quelques chiffres qui parlent, nous interpellent et nous obligent - et obligeront le syndicat mixte - à travailler d'abord sur cette question des ressources fiscales et financières.

Je vais donner deux ou trois chiffres qui vont certainement en étonner plus d'un. La pression fiscale est particulièrement inégale au sein de la région Ile-de-France. La fiscalité directe départementale représente 6 % des revenus disponibles en Seine-Saint-Denis, 3,5 % en Essonne, et 0,30 % à Paris. Par ailleurs, la redistribution de la dotation globale de fonctionnement ne redistribue rien, elle aggrave les inégalités. Dans les Hauts-de-Seine par exemple, la DGF est de 175 euros par habitant, alors qu'elle n'est que de 185 en Seine-Saint-Denis et 135 en Essonne. Il n'y a là aucun effet de redistribution. Quant à la mutualisation qui est appelée avec force par nombre d'entre nous, je veux parler de la mutualisation des droits de mutation : nous sommes favorables à cette proposition. Trois chiffres : les droits de mutation c'est 300 euros par habitant à Paris, 150 euros dans les Hauts-de-Seine, 100 en Seine-Saint-Denis. Il faut une péréquation, une mutualisation, une redistribution.

Ces mesures sur lesquelles nous devons travailler vont bien au-delà du fonds de solidarité de la région Ile-de-France, qui ne concerne que les communes, alors que nous plaidons pour une redistribution entre les départements. En effet, il y a des inégalités flagrantes entre les départements et nous ne voulons pas que les départements deviennent de simples agences sociales, prestataires de services. Nous voulons contribuer

à répondre aux deux grands impératifs qui nous sont aujourd'hui lancés : attractivité et visibilité internationale de la métropole ; performances économiques pour lesquelles les départements ont un rôle à jouer ; cohésion sociale et territoriale où nous sommes un peu plus à l'aise parce que c'est notre fonction première.

La Conférence métropolitaine qui va se transformer et organiser des règles de fonctionnement beaucoup plus cohérentes qui permettront de déboucher sur des projets eux-mêmes plus cohérents, plus pertinents, nous permettrons d'amorcer un nouveau dialogue avec l'État. En effet, aujourd'hui nous ne sommes pas dans la situation des années soixante/soixante-dix où il n'y avait qu'un seul décideur, l'État, un seul financeur, l'État, souvent un seul propriétaire foncier, l'État. Aujourd'hui, il y a l'État mais il y a aussi les collectivités territoriales. Dans les années soixante/soixante-dix, la Mairie de Paris, les communes, les départements, les régions n'étaient pas des institutions majeures. Aujourd'hui, elles le sont devenues. Par conséquent, c'est à égalité de droit et de devoirs que les collectivités territoriales et l'État doivent imaginer de nouvelles relations institutionnelles et financières. Nous sommes devant un immense chantier et je me félicite qu'il y ait maintenant un ministre en charge de ces questions et qui va nous permettre d'avancer car nous avons le sentiment, depuis quelques temps, que l'on reculait au fur et à mesure que l'État se retirait lui-même des responsabilités qui sont celles du pouvoir central en la matière.

Voilà, mes chers collègues, quelques mots. Ces grands départements de la grande couronne, qui sont pleinement au cœur du débat aujourd'hui, ce qui n'était pas le cas il y a quelque temps, grâce à leur participation, vont permettre de ré-axer les travaux du futur syndicat mixte d'études.

Jacques JP Martin

Maire de Nogent-sur-Marne, Conseiller général du Val-de-Marne

Merci Michel Berson. Avant de passer la parole à Didier Arnal, Président du Conseil général du Val d'Oise, je voudrais vous indiquer deux ou trois points d'ordre et de fonctionnement. Logiquement, nous avons prévu de projeter un film.

Mireille Ferri

Vice-présidente du Conseil régional d'Ile-de-France

En effet. Nous avons un film qui devait durer une douzaine de minutes. Nous avons essayé de voir si il était possible d'en extraire deux minutes, cela n'est pas possible : nous allons donc faire l'impasse sur ce film.

Jacques JP Martin

Maire de Nogent-sur-Marne, Conseiller général du Val-de-Marne

Nous laisserons quand même notre collègue Gilles Catoire dire deux ou trois mots sur la part importante de cette réunion, de ces Assises, qui est l'écoute des habitants. Ont demandé la parole : Daniel Breuiller, Stéphane Gatignon, Michel Bourgoïn, et puis Dominique Voynet, François Pupponi, Roger Karoutchi et Christian Blanc. Roger Karoutchi étant attendu d'ici un quart d'heure.

Didier Arnal

Président du Conseil général du Val d'Oise

Monsieur le Ministre, Mesdames, Messieurs.

Beaucoup de choses ont été dites depuis le début de cette Conférence. Pour ma part, je voudrais d'abord rappeler et préciser une chose. Je m'amusais à parcourir les verbatims des réunions précédentes et je me suis aperçu que le Val d'Oise n'existait pas. Je voudrais faire une annonce importante : je vous rassure, le Val d'Oise

se sent tout à fait concerné par l'Ile-de-France, par les débats importants qui ont lieu dans cette instance et dans les différentes instances. La nouvelle majorité de ce département a bien l'intention d'y prendre toute sa place. Cela a déjà été le cas et souligné tout à l'heure avec d'autres présidents de conseils généraux d'Ile-de-France, mais aussi pour faire valoir les atouts nombreux de ce département, je pense notamment à Roissy et à Cergy.

Sur le débat de l'avenir de l'agglomération parisienne, j'ai un peu de retard à rattraper mais je vais essayer de le combler rapidement. Il y a une forte effervescence : des déclarations, des rapports, des intentions, des annonces importantes, y compris la nomination d'un Ministre, c'est donc que le débat autour de cette agglomération est important et majeur. On ne peut qu'en être d'accord.

Cela a été dit déjà ce matin et rappelé, nos concitoyens ont des exigences, à juste titre. Nous avons, notamment dans une période récente, pris des engagements sur le problème important des logements. Il faut souligner - et je m'associe à ceux qui l'ont déjà fait - l'initiative de la région et de son président la semaine dernière, qui à la fois a annoncé les ambitions du STIF, les attentes fortes, les besoins forts, un calendrier, des moyens et a appelé les différents partenaires à se mettre autour de la table, avec les moyens conséquents si on veut répondre à cette ambition.

Le logement : là aussi, je n'y reviens pas, beaucoup de choses ont été dites, notamment par nos collègues de la Seine-Saint-Denis, mais le Val d'Oise est aussi fortement concerné par cet enjeu et cette préoccupation.

Je m'arrêterai un instant sur les inégalités territoriales. Encore une fois, le souci de bien maîtriser le temps, le très court terme, le court terme, le moyen terme. Sur les inégalités, les chiffres parlent d'eux-mêmes. La nécessité de peser, d'agir, de décider est aujourd'hui incontournable. Quels que soient nos débats, nos instances, les réunions, les sujets, les rapports sur cette question-là, n'aboutissent finalement qu'à des constats. Très vite ils n'auront plus aucune pertinence et aucun sérieux. Le potentiel fiscal, qui varie de 1 à 7,5 entre les communes d'Ile-de-France, de 1 à 2,5 entre les départements. Je n'insiste pas, les chiffres parlent d'eux-mêmes.

Une proposition est faite sur " dans quel cadre agir ". La proposition d'un syndicat, pourquoi pas ? Je crois qu'il y a une préoccupation, qui devrait animer les uns et les autres en permanence, c'est le souci d'efficacité. Un syndicat d'études, pourquoi pas ? Mais il faut qu'il permette au-delà des études de prendre rapidement un certain nombre de décisions.

La question des moyens : là aussi, avec 4 autres Présidents de conseils généraux, nous avons annoncé notre accord sur la mutualisation des droits de mutation à l'échelle régionale et l'abondement du fonds de solidarité. Instituer enfin une véritable péréquation fiscale, avec là aussi à la fois le souci de conduire les discussions, les négociations, les concertations nécessaires, parce qu'on voit bien les enjeux, on voit bien que chacun et à juste titre, a envie de défendre ce qu'il détient. Le sentiment de solidarité, d'efficacité à l'échelle de la région doit à la fois être partagé et inscrit fortement dans les décisions.

Encore une fois, une exigence forte, c'est la gestion du temps. Nos concitoyens nous rappellent régulièrement un certain nombre d'engagements, les difficultés de conditions de vie, à la fois en terme de logement et de transports.

Mireille Ferri
Vice-présidente du Conseil régional d'Ile-de-France

Merci. Bienvenue au département du Val d'Oise, effectivement désormais puissamment représenté. La parole est à Gilles Catoire.

Gilles Catoire

Maire de Clichy-la-Garenne, Conseiller général des Hauts-de-Seine

Nous devons présenter un film qui a été fait par la Ville de Paris, cependant vous pourrez le regarder sur le site Internet de la Ville de Paris, avec de nombreux témoignages.

Je voudrais m'adresser au public qui est dans la salle et peut-être aussi sur Internet. Ce débat n'est pas simplement un débat entre élus. Il est important que les élus s'expriment, mais si notre assemblée ne veut pas être simplement comme l'assemblée des notables réunis par Louis XVI avant de convoquer les États généraux, il faut que ce débat se déroule avec la population. Il y a eu un déclic, Patrick Devedjian l'a dit, dans nos réunions de quartiers, dans nos conseils : on a dit Paris a Vélib', pourquoi pas nous ? On peut leur donner toutes les explications juridiques, ils ne les comprennent pas alors qu'ils voient que la banlieue de Lyon a un Vélov' en même temps que Lyon. Cela a créé un déclic et la population s'y intéresse.

Si on veut éviter, quelles que soient les institutions, les structures, les mêmes déboires que pour le Traité européen, il faut qu'il y ait ce débat citoyen. Nous avons donc créé un site Internet de la Conférence métropolitaine. Il y a également l'idée que partout les associations, la société civile, s'emparent de ce débat. C'est quelque chose de très important. Je dirai pour le ministre que toutes les réformes, en France, avec ou sans structures d'organisation, ont fait l'objet de ce débat citoyen. Un référendum a été évoqué. Il y en a eu un pour la Nouvelle-Calédonie. J'ai noté que, pour la réforme du statut des îles de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, il y avait eu un débat démocratique et un vote des citoyens. Nous ne pouvons pas faire moins pour l'Ile-de-France que ce qui a été fait pour nos départements d'Outre-mer. En définitive, ce sont les citoyens qui doivent s'emparer de ce débat.

De vraies questions au long terme sont posées aujourd'hui. Effectivement, c'est très important. Je participe avec d'autres au jury du concours d'architectes international. C'est passionnant, mais il y a aussi des interrogations sur le court terme. Par conséquent, dès maintenant, dans nos conseils municipaux, nos conseils de quartiers, dans les associations, organisons des débats citoyens pour que l'ensemble des habitants s'empare de ces questions, parce que c'est d'abord dans leur intérêt et pour eux que nous travaillons aussi tous ensemble.

Jacques JP Martin

Maire de Nogent-sur-Marne, Conseiller général du Val-de-Marne

Merci Gilles. Je passe la parole à Patrick Ollier, Maire de Rueil-Malmaison.

Patrick Ollier

Député-Maire de Rueil-Malmaison

Merci de m'avoir invité. Je me pose une première question. Tous ici avons-nous un destin commun ? La réponse à l'évidence est oui. Si je suis d'accord avec beaucoup de choses que j'ai entendues, il y en a avec lesquelles je ne suis pas d'accord, mon cher Philippe [Dallier].

Ce destin commun, il faut le construire ensemble, il faut veiller à ne pas commettre d'erreurs de stratégie qui risquent de le compromettre. Je suis un pragmatique et le pragmatisme dans cette affaire doit nous permettre d'éviter de créer des enjeux de pouvoir. C'est, me semble-t-il, le premier des dangers qu'il faut éviter.

Si nous avons un destin commun, nous ne sommes pas forcément tous d'accord pour se fondre dans un ensemble unique, ce qui serait le cas dans une gouvernance dirigée par un pouvoir politique.

Le slogan de ma ville de Rueil, c'est " une ville de province aux portes de Paris ". Si demain, le Grand Paris, c'est un ensemble qui dépasse Rueil, je ne sais plus quoi faire.

Quand on se pose la question du destin commun, on se pose la question du territoire. Où s'arrête le territoire ? Dans le monde, il y a des métropoles qui dépassent les 11 millions d'habitants, il n'y a donc pas de limites à ce territoire. On peut aller vers une métropole recouvrant la totalité de la région : je ne pense pas que ce soit le souhait du Président Huchon.

Comment concilier un destin commun avec la notion de territoire et ensuite l'enjeu de pouvoir ? Le pragmatisme doit nous conduire à respecter les spécificités, les identités. Bien sûr il faut décider d'objectifs précis dans ce destin commun, que quelqu'un ou quelque chose doit prendre en charge. J'ai entendu tout à l'heure parler du logement, des transports, de la sécurité, j'y souscris tout à fait.

J'ai eu l'expérience dans une autre vie d'une intercommunalité que j'ai fondée. Il a fallu trois ans pour réussir à faire quelque chose dans un tout petit territoire parce que les enjeux de pouvoir ont occulté les projets. Trois ans de perdus pour des projets, c'est une catastrophe. Je préfère donc que l'on soit capable d'identifier des projets et de voir ensuite quelle est la structure porteuse de ces projets. C'est pour cela que je suis favorable à un syndicat mixte d'études et je souhaiterais qu'on arrive à la programmation.

L'étude ne suffit pas, il faut aussi se mettre d'accord sur la programmation. C'est-à-dire identifier le projet, l'étudier et se mettre d'accord pour le réaliser. Cela ne doit pas être bien sorcier si nous nous y mettons tous, en écartant d'un revers de main les problèmes politiques qui, dans cette affaire, n'ont pas leur place.

C'est le destin des Franciliens qui est en cause et l'intelligence que nous aurons tous ensemble pour approcher ce problème d'une manière pragmatique, pas imposée par l'État mais supportée par les populations et les élus, à travers un syndicat mixte, avec une progressivité.

Disons que la première étape, c'est celle-là. Il y en aura une autre, probablement, pas aujourd'hui ; comme on dit, " et plus si affinités ". Travaillons dans cette perspective. En tout cas, moi, je suis prêt à m'y engager de bon cœur et avec beaucoup d'ardeur.

Jacques JP Martin

Maire de Nogent-sur-Mame, Conseiller général du Val-de-Mame

C'est avec plaisir que je passe la parole à mon collègue Daniel Breuiller.

Daniel Breuiller

Maire d'Arcueil, Conseiller général du Val-de-Mame, Vice-président de la Communauté d'agglomération du Val de Bièvre (CAVB), membre de la Conférence territoriale de la Vallée scientifique de la Bièvre (VSB)

Dans l'introduction, on a évoqué que notre Conférence était une conférence des égaux. Je souhaite qu'elle le reste et que les égaux ne soient pas des " egos " et qu'il y ait donc toujours la logique " un maire, une voix, un temps de parole " .

Pour moi, trois enjeux sont réunis. Le premier enjeu c'est celui de l'excellence et du rayonnement, qui a été moins évoqué aujourd'hui que dans les conférences précédentes. Élu de la Vallée scientifique de la Bièvre, j'y suis très attaché, pas pour dire que Paris sera une place financière plus importante que d'autres, mais parce que notamment dans la recherche et le développement, nous produisons la plus-value et la richesse dont nous avons besoin pour la cohésion sociale. Cette question de l'excellence est pour moi une question très importante. C'est un élément possible de la solidarité.

Cette forme coopérative fait qu'on ne doit pas penser Saclay sans la Vallée scientifique de la Bièvre, laquelle Vallée scientifique par exemple se pense avec Paris, avec l'Essonne et avec d'autres territoires, sur des projets qui ne sont pas imposés et descendants mais qui sont élaborés à partir des atouts du territoire, des portages politiques des élus, des portages des scientifiques.

Deuxième enjeu : l'enjeu de la cohésion sociale et des inégalités territoriales. Pendant que nous discutons elles s'aggravent et elles vont s'aggraver de façon considérable avec la loi Dalo⁽¹⁾ qui fera que les villes qui ont le plus grand nombre de logements sociaux, je ne parle pas des PLS, accueilleront sur leur territoire les populations les plus modestes alors qu'elles ont déjà sur leur territoire ces populations. Ce n'est pas acceptable. Nous allons reproduire tous les deux ans les émeutes de novembre 2005 si nous ne mettons pas un frein à ces inégalités territoriales. Il y a donc une exigence républicaine à y mettre un frein.

Il y a aussi un problème de pragmatisme parce que le développement économique et le rayonnement dont je parlais n'auront aucun sens si à chaque fois nous voyons se développer des phénomènes de relégation. Il faut aspirer à un territoire où la qualité de vie soit partagée et où le dynamisme serve à renforcer la cohésion sociale. Dans ma commune, comme dans toutes celles de première couronne, les cadres supérieurs trouvent à se loger, à 5 000 euros du m². Les plus pauvres trouvent à se loger parce que nous avons 47 % de logements sociaux. Les catégories moyennes traversent la ville pour aller habiter dans l'Essonne, d'où elles sont chassées, parce que le marché ne résout pas ce problème. Il faut donc une structure qui permette de réguler et d'avoir partout, dans Paris intra muros comme dans nos communes, toutes les catégories sociales. Il faut réinventer l'immeuble haussmannien au niveau de la zone dense métropolitaine sur chaque territoire.

Troisième enjeu : la démocratie. La métropole ne doit pas être un espace distancié de nos concitoyens, comme par exemple l'Europe qui apparaît souvent lointaine. Plus la métropole est importante et plus l'ancrage communal a un sens. Depuis les lois de décentralisation il y a beaucoup moins d'erreurs urbaines dès lors que les maires assument la responsabilité de l'urbanisme. Je souhaite donc que la métropole se construise à partir de l'échelle communale, en dialogue, dans une logique de coopération, en lien évidemment avec les départements et la Région.

J'en viens maintenant, chers collègues, à deux propositions.

La première, je suis heureux que l'on puisse débattre de la solution que j'ai lue hier dans la presse. Pour ma part, je souhaite ce syndicat mixte, ou association peu m'importe, à une condition, c'est que nous n'inventons pas une technostructure, mais que nous gardions une structure dans laquelle nous soyons égaux et qui devienne une conférence de projets.

Je souhaite qu'il y ait beaucoup plus de péréquation. Les injustices sont anormales. Je soutiens fortement l'objectif de 75 % pour toute commune mais je souhaite surtout que l'on fasse des investissements. Si nous donnions un métro à Clichy-sous-Bois et à Montfermeil, beaucoup des problèmes de développement de Clichy-sous-Bois et de Montfermeil se régleraient. Le tramway y contribuera, mais, en tous les cas, ces projets doivent être pensés et hiérarchisés en commun. Le SDRIF nous donne un excellent cadre pour le faire.

Je souhaite que la Conférence métropolitaine devienne une conférence des projets. Puisque la question financière et fiscale est la question fondamentale, je fais une proposition. J'ai entendu ce qui a été dit. Je suis pour toutes les mutualisations évoquées. Aujourd'hui, nous avons de grosses différences entre nous sur les bases fiscales mais aussi sur les taux de fiscalité entre les collectivités. Je suggère que nous mettions les taux les plus bas aux taux moyens. Aucune collectivité ne perdra de recettes dans ce dispositif. Le produit ainsi dégagé devrait être affecté à des projets d'aménagement validés conjointement dans cette conférence des égaux que j'appelle de mes vœux et qui, j'espère, se concrétisera après nos Assises.

Mireille Ferri

Vice-présidente du Conseil régional d'Ile-de-France

À de multiples reprises pendant la matinée, la question du schéma directeur est réapparue dans ce débat. Jean-Paul Huchon tout à l'heure a parfaitement dit quelle était notre satisfaction d'avoir obtenu la coopération de tous et notamment cette approbation unanime de la commission enquête. Nous continuons le travail avec tous ceux qui sont là, comme nous l'avons toujours fait, évidemment aussi avec l'État.

¹ loi Dalo : loi du 5 mars 2007 instituant le droit au logement opposable et portant diverses mesures en faveur de la cohésion sociale.

Deux choses à en retirer tout particulièrement. Nous avons beaucoup réfléchi à la question des territoires et aux enjeux qui se posent à chacune des échelles de ce territoire. La région Ile-de-France est située dans un espace national, elle est aussi située dans le Bassin parisien. Elle comporte des villes et des intercommunalités. Nous savons tous que des chaînes territoriales peuvent naître des conflits d'intérêts, ce qu'on appelle en géographie des conflits d'échelles. Nous pouvons effectivement nous acheminer vers des solutions toujours plus simples. La simplicité est toujours bienvenue quand on essaie de gérer des questions de territoires, de populations, mais le simplisme, non.

Quand on essaie de penser un territoire uniquement à l'échelle de ce territoire, en oubliant toutes les connexions qu'il a, notamment avec les échelons plus locaux ou plus globaux, on risque de se priver d'outils majeurs de compréhension et d'action dans un monde de plus en plus complexe qui est celui qui s'ouvre devant nous.

On peut supprimer les départements et faire une instance institutionnelle un peu plus grande, cela ne résoudra pas tout, cela ne résoudra d'ailleurs pas forcément grand-chose. Ce qu'il nous faut aujourd'hui articuler ce sont les enjeux de déplacements à différentes échelles (nationale, Bassin parisien, Ile-de-France, communes) et les questions de logements.

Quand on regarde ce que nous avons mis au cœur de ce fameux schéma directeur, c'est d'abord un constat. Nous avons trois défis majeurs auxquels il nous faudra répondre.

Le premier, c'est celui de la solidarité et de la robustesse sociale. Quand un monde est chahuté, quand on doit faire face à des bouleversements, ce sont toujours les populations les plus précaires, les plus fragiles qui les premières supportent la casse, parce qu'il y en a toujours un peu. Il nous faut, pour des raisons morales, éthiques, politiques, concevoir des outils forts de solidarité entre les territoires, entre les populations.

La question du logement de ce point de vue est primordiale.

S'agissant de la mobilité, nous avons déjà des outils un peu mieux affûtés pour intervenir.

Évidemment la question financière est celle de la péréquation. La deuxième robustesse est environnementale.

Dans un monde post-carbone, nous ne pouvons plus penser que nous avons le temps. Il nous faut penser l'organisation spatiale, les transports, les quartiers et donc penser les investissements très lourds. Là encore, la question de la péréquation est centrale.

Tout cela doit nous amener à une vraie robustesse économique. Si nous savons répondre aux défis du monde de demain, nous serons réellement une région plus forte, plus dynamique, plus attractive et reconnue à l'échelle internationale, mieux en capacité aussi de répondre aux besoins de ses habitants. Pour cela, nous mettons - et c'est pour cela que nous sommes tous ici ce matin - nos moyens en commun.

Nous avons travaillé pendant trois ans sur un schéma directeur. Nous allons l'améliorer mais nous avons aussi besoin d'autres modes d'analyse, d'autres capacités de coopération à d'autres échelles, c'est pour cela aussi que nous sommes ici présents pour les Assises de la métropole, en concertation avec les départements de la deuxième couronne, en collaboration avec toutes les communes et leurs quartiers et leurs intercommunalités du cœur d'agglomération. Il n'y a pas de contradiction. Il y a la volonté d'être plus forts parce que nous serons ensemble.

Je passe la parole à Stéphane Gatignon, Maire de Sevrans.

Stéphane Gatignon

Maire de Sevrans, Conseiller général de Seine-Saint-Denis

Aujourd'hui, nous sommes dans une situation d'urgence. Nous traversons une crise économique et sociale qui va s'accroître. Dans nos villes, il y a tout un tas de politiques qui ne répondent pas aux besoins des populations pour l'avenir.

Si nous sommes là aujourd'hui pour discuter de cette question de la Conférence métropolitaine et de l'organisation de cette métropole c'est qu'il y a un certain nombre de dysfonctionnements et un certain nombre de politiques qui ont été à l'échec.

Il faut essayer de revoir et de redéfinir quelles peuvent être à l'avenir de nouvelles politiques qui ne mènent pas à ces échecs ; ce qui est différent d'une vision du déclin de la région parisienne, qui existe aussi, cela n'a pas été abordé mais c'est aussi une vision. Si les échecs se cumulent et s'il n'y a pas de réponses qui sont données, à l'avenir, pas forcément si lointain, nous irons vers un déclin de la région Ile-de-France.

La question des inégalités de territoires est absolument insupportable aujourd'hui. Cette question est de plus en plus forte. Aujourd'hui, il y a au moins un titre que la France peut acquérir, c'est le titre de champion d'Europe des inégalités de territoires. En Europe, la France est un des endroits, notamment avec l'Ile-de-France et cette région " dense ", où il y a le plus d'inégalités de territoires. Ces inégalités de territoires font que certaines villes aujourd'hui ne peuvent plus faire face à la gestion normale d'une ville et ne peuvent plus aider leurs habitants comme il le faudrait.

Dans notre Ile-de-France on trouve un certain nombre de villes où l'on vit avec 30 % voire plus, de revenus en moins que la moyenne. A Sevran, nous avons 17 millions d'euros en moins de budget par an (soit près de 30 %) qu'une ville de 50 000 habitants en Ile-de-France. Aujourd'hui, nous sommes dans des situations où nous ne pouvons plus faire face. Ajoutez à cela les problèmes de transports. Prenez le RER B par exemple, cela fait des années qu'on annonce la rénovation et cette rénovation prend de plus en plus de temps. Aujourd'hui, des populations entières sont assignées petit à petit à résidence. Il faut ajouter à cela le fait que les villes comme Sevran, nous avons aujourd'hui les impôts locaux les plus élevés qu'il y ait en Ile-de-France. Cela signifie que les gens paient plusieurs fois et qu'on accélère la paupérisation de nos villes.

La ségrégation spatiale existe et si rien n'est fait, demain nous aurons des ghettos. Je peux vous dire qu'à la fois la population, les gens sont fatigués, mais nous-mêmes nous sommes fatigués.

Les citoyens parlent de plus en plus de ces inégalités de territoires qui s'accroissent. Nous avons de moins en moins d'argent provenant des dotations de l'État. La DSU a été un certain bol d'air, sinon ce serait fini, je ne serais même plus maire aujourd'hui s'il n'y avait pas eu la DSU. Mais les 2 ou 3 millions que nous touchons de DSU ne couvrent pas les 17 millions d'euros par an dont nous avons besoin pour faire vivre une ville comme Sevran et il y en a d'autres. Une année c'est difficile, mais sur dix ans cela devient très dur.

Aujourd'hui, l'immobilisme est mortifère. Si rien ne se fait, sur des vraies politiques qui puissent faire vivre ensemble tous les franciliens dans cette métropole nous allons vers des catastrophes. Des ruptures sont déjà en train de se produire, mais demain ce sera pire.

Jacques JP Martin

Maire de Nogent-sur-Marne, Conseiller général du Val-de-Marne

Je passe la parole à Michel Bourgoïn, Maire de l'Île-Saint-Denis.

Michel Bourgoïn

Maire de l'Île-Saint-Denis

L'Île-Saint-Denis a 68 % de logements sociaux. Je voudrais que mes collègues entendent bien ce chiffre-là. Le revenu des ménages est de moitié inférieur à la moyenne régionale. Nous sommes au quatrième rang de pauvreté financière pour l'éligibilité aux fonds SRIF. Un quart de notre population est sans emploi. Nous avons un site remarquable, un site insulaire. Nous sommes disposés à le partager et, en particulier, à élever le parc communal de logements de 30 %, qui pourrait permettre de desserrer les souffrances des sans-logis ou des mal logés. Nous sommes vraiment disposés pour le partage.

Cependant, dans le partage il y a deux conceptions. Il y a la conception que j'appelle " pâté d'alouette " : un cheval de charge et une alouette de compensation. Nous sommes plutôt pour la réciprocité mutuellement avantageuse.

À cet égard, je dois vous dire publiquement que mes concitoyens ont été particulièrement choqués par les déclarations d'un Président de conseil général, affirmant qu'il ne paierait pas pour les autres départements et notamment pour la Seine-Saint-Denis. J'ai entendu ce Président évoquer aujourd'hui qu'il était disposé à partager. Cependant, je n'ai pas été rassuré par les propos qui considèrent que le partage ne pourrait advenir que sur la richesse additionnelle produite, ce qui revient à dire que l'on ne touche pas au stock de richesses et au stock de pauvreté.

Je n'ai pas entendu le mot écologie. On a évoqué le développement durable, l'environnement, permettez-moi de dire quelques mots sur ce sujet et en particulier sur un des paramètres de l'écologie qui est la subsidiarité. La subsidiarité repose sur le respect de la diversité et de la solidarité, laquelle est épanouissante, pacifique et solide et plus solide que l'uniformité qui débouche souvent sur la brutalité et sur la fragilité.

Pour y faire face et pour s'appuyer sur nos ressources, je voudrais remercier les organisateurs de ces Assises et leur suggérer que l'on élargisse très largement nos Assises à des assises participatives, dans notre région. Là est la clé pour savoir qui l'emportera, est-ce le partage pâté d'alouette ou le partage solidaire.

Mireille Ferri
Vice-présidente du Conseil régional d'Ile-de-France

La parole est à François Pupponi, Maire de Sarcelles.

François Pupponi
Maire de Sarcelles

Je suis très heureux, mais très inquiet.

Heureux d'être là, d'avoir participé à cette Conférence, d'avoir entendu tout ce que j'ai entendu et heureux que l'on ait proposé un syndicat mixte, qui est la bonne formule pour que l'on travaille ensemble.

Inquiet, car je ne suis pas sûr que tous les maires qui ont pris la parole - je ne parle pas des derniers parce qu'on est tous en phase sur le constat sur les inégalités territoriales - aient soigné leur hypocrisie, pour ne pas dire leur schizophrénie. Je n'en ai jamais rencontré me disant qu'ils ne sont pas pour la péréquation. Jamais.

En revanche, lorsqu'on leur demande de venir en intercommunalité pour partager les richesses et les difficultés, j'en ai rencontré beaucoup me disant : " mais François, tu n'y penses pas ! Si je propose à ma population de venir en intercommunalité avec Sarcelles, je suis battu aux élections. On comprend tes difficultés. " Je prends un exemple très précis. Sarcelles fait partie de la communauté d'agglomération Val-de-France, la plus pauvre de France, qui est mitoyenne avec la communauté de communes Roissy Porte-de-France, une des plus riches de France. Aucun élu de la communauté de communes n'a accepté de venir avec nous, aucun Préfet de la République n'a appliqué la loi Chevènement en créant une intercommunalité pertinente.

Devant ces égoïsmes locaux et cette incapacité de l'État de mettre en œuvre des intercommunalités pertinentes en Ile-de-France, nous avons aggravé les inégalités territoriales. C'est notre responsabilité collective et beaucoup de personnes autour de la table en sont responsables.

Entendre aujourd'hui qu'il faut mettre un terme à tout cela est une bonne chose et je suis content de cette prise de conscience. Sans compter le Maire de Paris, puisque c'est celui qui contribue le plus au fonds SRIF, je voudrai m'adresser aux grands maires d'Ile-de-France et en particulier aux maires qui se sont mis

en intercommunalités entre riches, finançant un peu moins le fonds SRIF de ce fait. C'est une réalité de l'Ile-de-France. Certains maires se sont mis en intercommunalités avec des villes riches à côté, de ce fait, ils contribuent moins à la solidarité régionale.

Je fais une proposition très précise. Le syndicat mixte pour faire des études sur le logement, le transport, le développement économique, oui, car qui dit études dit des propositions à moyen et long termes. Il faut le faire. Oui au SDRIF. Oui, mais sur la péréquation - et là, en tant que parlementaire, j'interpelle directement l'État - moi je dis banco. Que le Gouvernement propose dans la prochaine loi de finances une réforme de la DSU, car la péréquation est triple : nationale avec la DSU, régionale avec le fonds SRIF, et intercommunale avec la dotation de solidarité intercommunale. Je demande au Gouvernement que, dans le prochain projet de loi de finances, il propose une grande réforme de la DSU, permettant ainsi une grande réforme du fonds SRIF et des articles de loi qui imposent aux préfets de créer des intercommunalités pertinentes autour des grands pôles de développement d'intérêt international.

Un exemple. Roissy. Au nom de quoi la seule commune de Roissy ou les communes environnantes encaisseraient-elles la taxe professionnelle d'un établissement comme Roissy, qui a été construit par l'État ? Au nom de quelle justice sociale ? Si dans le projet de loi de finances ces trois propositions existent, je serai convaincu de la volonté de l'État de mettre en œuvre cette péréquation. Il faudra ensuite que les parlementaires votent. On verra alors si les députés et en particulier les députés-maires, acceptent de mettre en œuvre la péréquation qu'ils revendiquent. Alors, oui, j'aurai confiance, alors oui je ne serai plus inquiet, mais permettez-moi de l'être encore plus car cette réforme de la DSU était demandée par le Président de la République le 8 février à l'Élysée. Le plus haut responsable de notre pays demande le 8 février à ses ministres de proposer pour le mois de juin une réforme de la DSU, permettant aux communes les plus pauvres d'avoir enfin des moyens - je parle sous le contrôle de Claude Dilain, Président de Ville et Banlieue, avec qui nous étions présents ce jour-là - la seule mesure qui n'a pas été proposée dans le comité interministériel de la ville de vendredi dernier à Meaux, c'est la réforme de la DSU. La seule mesure reportée sine die. Or, si cette mesure n'est pas proposée dans les jours qui viennent au comité des finances locales et si elle n'est pas mise dans le budget de loi de finances de 2009, alors comme le Maire de Sevran le disait : nous ne serons plus en capacité de gérer nos communes.

D'autres disaient qu'il y a eu des émeutes en 2005, mais depuis 2005, il y a eu les événements de Villiers-le-Bel. Certes, ils étaient moins " impressionnants " en terme de présence sur le territoire national, mais ils étaient sûrement plus graves. J'étais présent à Villiers-le-Bel. Après la mort de ces deux jeunes, le lendemain, il y avait 180 policiers présents à Villiers-le-Bel pour assurer la sécurité dans les quartiers. 58 ont été admis au centre de secours des pompiers après avoir reçu du plomb et une balle. Voilà la situation sociale et dramatique de quartiers à 12 minutes du cœur de Paris.

Jacques JP Martin

Maire de Nogent-sur-Marne, Conseiller général du Val-de-Marne

Je passe la parole à Dominique Voynet, Maire de Montreuil.

Dominique Voynet

Sénatrice-Maire de Montreuil

Mesdames, Messieurs, chers partenaires. Nous n'avons plus guère le temps : j'irai donc à l'essentiel. À mes yeux, la Conférence métropolitaine peut constituer, sous conditions, une très belle instance, d'abord de coordination souple et sans doute plus tard de gouvernance partagée, j'allais dire de co-gouvernance de l'agglomération parisienne.

Nous avons un réel retard par rapport à nos voisins européens, nous en avons pris la mesure. C'est bien. Mais cet outil serait durablement déséquilibré, si nous n'étions pas capables de prendre en compte deux préoccupations de façon simultanée. À mes yeux, la gouvernance de la métropole va de pair avec la reconnaissance et le renforcement du fait régional, dans une perspective européenne. C'est la première préoccupation.

L'outil serait déséquilibré si sa principale composante, Paris, restait, comme c'est le cas aujourd'hui, en situation de face à face avec une myriade de communes isolées, qui pèsent évidemment peu par rapport à la capitale. Je plaide et j'agis donc dans le sens suggéré par le SDRIF, pour une montée en puissance rapide d'intercommunalités fortes de première couronne, agissant solidairement dans la profondeur du territoire. Du côté de l'est et du nord-est parisien, vous entendrez bientôt parler d'une telle évolution, à une échelle suffisante. Bertrand Kern tout à l'heure en a dit quelques mots. Là-dessus nous sommes sur la même longueur d'ondes.

Philippe Dallier adore la provocation, il la revendique, il a suggéré que ceux qui aujourd'hui s'engagent à l'intercommunalité craignent de reconnaître le fait métropolitain. Ce n'est pas mon cas. Je voudrais lui dire qu'à l'inverse, ceux qui refusent la perspective de l'intercommunalité ne le font pas en général parce qu'ils seraient partisans et prêts à travailler à une échelle plus ambitieuse encore. Il y aurait un paradoxe à dénoncer l'émiettement communal et à fustiger ceux qui tentent d'organiser des intercommunalités de bonne taille, convenons-en.

Je plaide évidemment pour que, sur des sujets importants comme l'aménagement des portes, nous puissions non pas opérer une sorte de consultation entre partenaires, mais une vraie négociation sur le principe du gagnant-gagnant. En effet, nos intercommunalités de première couronne ne peuvent pas être des zones de déversement, comme on le dit des crues, de populations ou d'activités chassées par vagues successives des territoires denses et riches vers ceux qui le seraient moins, la population de ceux-ci étant à leur tour reléguée plus loin. Je considère pour ma part comme une curiosité l'installation en première couronne, à proximité des transports de capacité, de grandes entreprises, pendant que les populations modestes sont contraintes de vivre dans des quartiers qui eux restent mal desservis par les transports en commun. Je m'attends à ce que, dans ma commune comme dans d'autres de Seine-Saint-Denis, le centre de gravité se déplace fortement vers l'est au cours des années qui viennent. Je voudrais qu'on puisse l'organiser au lieu de le subir.

Sur le fond, je pense comme vous que la Conférence métropolitaine n'a de chance que si son objet explicite est de rééquilibrer l'agglomération vers l'est, de renforcer la péréquation fiscale, d'éviter qu'on ait à l'ouest les sièges sociaux et à l'est les logements ou les administrations. C'est un sujet dont mon prédécesseur vous a souvent entretenu. C'était pour lui plus qu'une marotte, un vrai questionnement. C'est vrai que nous devons réexaminer cette question, notamment en en discutant avec Paris. Je voudrais donc que la conférence soit l'outil qui permette de rompre avec une tradition de spécialisation fonctionnelle, d'opérer un véritable aménagement équilibré et une véritable mixité sociale. Nos banlieues n'ont vocation ni à être les dortoirs ni des variables territoriales d'ajustement pour tout ce dont les autres ne veulent pas : les foyers de travailleurs migrants, les entrepôts, les déchetteries, les usines d'incinération.

Je souhaite que s'installe, sous le pilotage de la Région, un pilotage partagé bien sûr, mais un pilotage qui ne peut pas exclure la région. Il faut un véritable dispositif d'appui à la reconquête économique, sociale, écologique de ces vastes no man's land urbains en déshérence qui balafrent et segmentent artificiellement nos territoires. Je conçois ce dispositif comme propice aux rééquilibrages que j'évoquais et je demande que la Conférence puisse appuyer un tel dispositif.

Quant au projet du Grand Paris, bien mal nommé, ce que je redoute évidemment comme vous tous c'est qu'à l'arrivée il ne débouche comme d'autres négociations en cours sur des formes autoritaires de recomposition territoriale. Cependant, je ne veux pas faire de procès d'intention, je suis prête, comme beaucoup, à jouer le jeu des propositions qui nous seront faites, aux maires, aux intercommunalités à venir. J'attends beaucoup d'un dialogue avec le Gouvernement, qui ne pourra pas être un dialogue traditionnel, qui devra prendre en compte la multiplicité des pôles, des expériences, des territoires et de réorganisation. Je suis sûre que le Gouvernement en confiant cette tâche à Monsieur Blanc en a pris la mesure.

Jacques JP Martin

Maire de Nogent-sur-Marne, Conseiller général du Val-de-Marne

Je passe la parole à Roger Karoutchi, Secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement.

Roger Karoutchi

Adjoint au Maire de Villeneuve-la-Garenne, Secrétaire d'Etat en charge des Relations avec le Parlement

Je considère comme logique et normal que les élus de gauche et de droite puissent se retrouver dans des enceintes lorsqu'il s'agit de dialoguer, de faire de la concertation et d'avancer. Il n'y a pas de sujets tabous et pas d'interdits. Si, jusqu'ici, moi ou d'autres, nous ne venions pas à cette Conférence métropolitaine, c'est, je l'ai dit au Maire de Paris et à Pierre Mansat, que nous avions un peu le sentiment que c'était un lieu, peut-être de discussion, mais qui n'avait pas suffisamment d'impact sur les décisions ensuite et que les décisions étaient beaucoup trop unilatérales.

Je suis le premier à reconnaître que les choses ont bougé, qu'elles ont évolué plutôt dans le bon sens. L'ouverture, le dialogue, la concertation sont nécessaires. Avec un certain nombre d'élus UMP ou centristes, nous avons lancé il y a deux ans des Assises "Paris Cœur d'agglomération", sans vouloir écarter d'ailleurs la grande couronne parce que je ne crois pas que ce soit ni un centre d'intérêt, ni même qu'on puisse imaginer que la grande couronne se ressente marginalisée sous peine de quoi tout le dispositif explosera. J'avais proposé il y a un an ce fameux syndicat mixte ouvert et il y a un an, à gauche et à droite, beaucoup avaient trouvé que c'était très insuffisant, pas à la hauteur des enjeux et des ambitions et que cela n'allait pas assez vite. Je constate avec bonheur que finalement, chacun comprend qu'il faut des étapes, qu'on ne peut pas tout changer dans la grande région francilienne comme cela. Par conséquent, je suis naturellement tout à fait favorable à l'idée d'un syndicat mixte ouvert, qui soit à la fois un syndicat mixte qui permettrait de faire de la concertation, de se parler, d'envisager de grands projets, d'imaginer de nouvelles formes de coopération, de nouvelles complémentarités.

Pour beaucoup, je sais qu'il faut aller plus loin, plus vite et j'entends bien, même si c'est un peu contradictoire, certains dire qu'il faut une révolution institutionnelle. Personnellement, je le dis sous le contrôle et avec l'amitié de Christian Blanc, je crois qu'effectivement une grande réflexion est lancée, dans tous les camps, sur ce que doit être la région capitale, sur ce que doit être ce développement.

Y a-t-il besoin d'une tranche supplémentaire dans les millefeuilles ? Je n'y suis pas favorable. Faut-il imaginer que l'ensemble de la région se prenne en main au-delà des instances et des institutions et définisse des grands projets, une méthode de gouvernance de ces grands projets, un avenir ?

Sincèrement, je crois que cette Conférence métropolitaine, si elle devient un syndicat mixte ouvert, si elle est un lieu de dialogue et de concertation où peuvent se confronter les idées, même si elles sont hétérodoxes et même si je ne partage pas les idées de mon ami Philippe Dallier, tous les éléments, tous les projets doivent être regardés parce que - et ce n'est la faute de personne et d'aucun camp politique - nous sommes tous conscients que nous avons un vrai problème d'organisation territoriale en Ile-de-France, un vrai problème d'inégalités

sociales, financières, fiscales et en même temps un vrai problème sur la localisation des aménagements, le tout sur un fond de difficultés avec la rareté ou le coût du foncier, avec la saturation des transports publics et avec des projets qui ont besoin aujourd'hui d'être menés à bien.

C'est un premier geste, un premier pas. Ce n'est pas ici aujourd'hui que nous allons lancer en réalité sur le fond un certain nombre de discussions pour savoir comment on peut faire évoluer, mais oui à un syndicat mixte ouvert, oui à la participation de tous à ce syndicat mixte ouvert pour faire avancer les choses. Je suis favorable à l'idée d'avoir au travers de la concertation et avec Christian Blanc des réflexions pour définir de grands projets de relance de l'ensemble de l'Ile-de-France, définir ce que doivent être les nouvelles solidarités, ce que doivent être les nouveaux équilibres territoriaux et au-delà de cela savoir si au travers du schéma directeur, au travers d'un certain nombre d'instances ou de moyens de développement, nous n'avons pas à œuvrer tous ensemble pour une région capitale différente et pour une région capitale qui vive mieux.

L'objectif n'est pas de s'envoyer à la tête à gauche et à droite c'est moi, c'est toi, c'est lui, c'est moi qui ai la bonne solution. J'accepte l'idée d'un syndicat mixte ouvert - que j'avais d'ailleurs proposé il y a un an - soit retenue. Il faut que nous trouvions ensemble des voies de développement, de complémentarité très au-delà des clivages politiques.

Mireille Ferri

Vice-présidente du Conseil régional d'Ile-de-France

Nous passons maintenant la parole au Secrétaire d'État, Monsieur Christian Blanc.

Christian Blanc

Secrétaire d'Etat en charge du Développement de la région capitale

Mesdames, Messieurs les élus locaux, chers amis. Je voudrais d'abord remercier le Secrétariat de la Conférence métropolitaine de m'avoir invité à passer cette matinée avec vous. Comme vous le savez, depuis les quelques semaines que cette mission m'a été confiée, je suis volontiers silencieux, je rencontre beaucoup d'entre vous. Trop silencieux pour les médias certainement, mais je pense que, pour vous, élus locaux, cette discrétion médiatique est un encouragement à travailler sur le fond des choses.

Ce matin, je vous ai écoutés attentivement, avec comme vous cette interrogation : quelle région parisienne pour ce vingt et unième siècle ? Serons-nous capables d'inventer une capitale mondiale d'un art de vivre qui est un art de vivre hérité de notre histoire, de ce que nous sommes et que nous puissions être dans ce monde très différent de tout ce que nous avons connu, un lieu d'abord de référence, bien sûr, pour tous les autres et, pour nous, un lieu de vie qui ait du sens ? C'est difficile parce qu'il faut répondre aux besoins immédiats qui sont très grands et il nous faut une capacité d'anticipation dans cette démarche.

Je reviens de la Silicon Valley. Je suis rentré hier. J'ai passé quelques jours à discuter avec des scientifiques, des chercheurs divers, des responsables de toute nature, politiques en particulier. Nous sommes confrontés, le monde entier est confronté à un problème d'accélération, de vitesse. C'est une question que nous devons avoir en tête au moment où nous réfléchissons ensemble à l'avenir et au cadre de vie de nos concitoyens. Nous avons ces problèmes d'énergies nouvelles, qui vont totalement restructurer une partie de nos modes de vie, ce réchauffement climatique auquel il faut se préparer. C'est difficile. Il convient d'anticiper. Dans mes conversations, il y a quelques heures, j'ai acquis la forte conviction que la voiture électrique, c'est vraiment pour demain. Dans quinze ans, ce sera la voiture électrique. Nous sommes tous dans une optique qui est le développement des infrastructures de transports en commun. Je suis de ceux-là, mais peut-être que, dans trente ans, nous estimerons que nous avons mal réalisé la situation et nous avons lancé

des investissements dont vous savez que ce sont des investissements qui sont à vingt ou trente ans dans des directions qui ne sont pas exclusivement celles que nous aurions dû suivre. C'est difficile et cela nécessite à la fois de l'ambition, une grande ambition et de la modestie.

Ce matin, il y a eu des efforts importants pour rapprocher tous les points de vue. Le fait que droite, gauche, centre, se retrouvent pour parler, parfois de façon très mesurée, montre que cette prise de conscience est en cours.

Vous me direz : " et l'État dans tout ça ? " L'État est garant de l'intérêt général et plus encore, par rapport à ce qui nous occupe aujourd'hui, il est garant du temps long. L'État, je ne l'ai jamais rencontré, mais j'ai rencontré des gouvernants qui expriment cette volonté générale et qui sont conscients de cette difficulté. Vous l'avez compris, je ne serai pas un technocrate enfermé dans une tour de science, qui, le moment venu, sortira la vérité. Je ne sais pas s'il y aura une vérité, mais ce qui est sûr, c'est que ce ne peut être que l'élaboration collective et en particulier avec les élus qui sont au contact des citoyens.

Je voudrais rappeler rapidement la mission que m'a confiée le Président de la République : le développement de la région capitale. Je suis un régionaliste et pourtant j'interviens au nom de l'État. Pour quoi faire ?

Tout d'abord rappeler que la capitale c'est le lieu du Gouvernement, c'est le lieu du Parlement, le lieu symbole du drapeau français depuis toujours, mais c'est également, comme cela a été dit ce matin, du foncier très important de l'État, sans lequel il n'est pas possible de procéder à des mutations en matière d'urbanisme ; ce sont aussi des infrastructures nationales, qui historiquement, convergent vers Paris. Par conséquent, la capitale, en tant que telle, a une spécificité : il suffit pour s'en convaincre de regarder comment en Angleterre la présence de l'État est considérable sur Londres et le Grand Londres.

Ensuite, il y a un aspect qui est moins connu, c'est que c'est une ville-monde, or, les villes-mondes jouent un rôle colossal, considérable dans l'économie monde d'aujourd'hui. En Europe, il n'y a pour l'instant que deux villes mondes, c'est Londres et Paris. Les autres sont très loin derrière. Ces villes mondes ont un rôle considérable d'entraînement économique. Avoir ceci présent à l'esprit, c'est non seulement se préoccuper de ce que l'on appelle la région parisienne, mais c'est se préoccuper de la totalité de notre pays, voire au-delà.

Quel est le contenu de cette mission ? Je la rappelle simplement : d'abord, le projet, ensuite, la gouvernance. Concernant le projet, notre mission est une mission biodégradable : elle a été conçue comme telle. Dès l'instant où les objectifs de la mission sont atteints, elle disparaît. C'est une nouvelle forme d'écologie politique. Cette mission doit, d'ici la fin de l'année, déterminer une esquisse d'un projet pour la région parisienne et, avant la fin de l'année prochaine, doit faire des propositions sur des formes de gouvernance au Gouvernement et donc ultérieurement à vous tous.

Le temps est effectivement compté, mais nous avons un peu de temps pour travailler et je vais m'appuyer beaucoup sur vous et en particulier sur cette Conférence métropolitaine ou ce syndicat mixte ouvert dans les prochains mois.

Pour terminer, monsieur le Président, quelques points qui ont été centraux dans la discussion ce matin.

Concernant le syndicat mixte ouvert, tel que défini par Pierre Mansat, nous ne serons que très d'accord pour être un partenaire, et réciproquement, des travaux que vous allez mener.

Concernant le schéma directeur, je voudrais dire au Président Huchon qu'il ne faudrait pas faire là-dessus de procès d'intention, ni dans un sens ni dans un autre. Le schéma directeur est le résultat d'un travail collectif qui a pris du temps, deux ans, et qui, par bien des aspects, nous apparaît comme tout à fait remarquable en ce qui concerne les espaces protégés, l'écologie, la solidarité. Mais peut-être faudrait-il aller un peu plus loin concernant les quartiers sensibles du territoire nord de Paris. Comment faire pour que tous ces objectifs

puissent être atteints alors que la dimension économique du document me paraît très insuffisante ? Je ne suis donc pas en accord avec vous cher Bernard Gauducheau sur ce point. C'est d'ailleurs le sens de la lettre qu'a adressée le Premier Ministre au Président Huchon.

Après tout, un document ne peut pas être forcément parfait dans un premier temps. Je suis d'accord avec ce qui a été dit précédemment, et par Bertrand Delanoë et par Jean-Paul Huchon. Nous allons nous attacher, en ce qui nous concerne, à faire des propositions pour enrichir ce document que vous avez très largement bâti. Nous avons intérêt à le faire en toute intelligence, pour les Français, pour les habitants de l'Ile-de-France et simplement par respect par rapport aux responsabilités des uns et des autres.

Et puis, il existe un article 141 du code de l'urbanisme qui dit que la région élabore en association avec l'État, un schéma directeur. Nous devons converger pour pouvoir proposer au Conseil d'État un document qui puisse être adopté. Nous allons trouver des solutions sur le schéma directeur, pour peu qu'il n'y ait pas de crispations et que l'on considère que les observations qui sont faites par l'État, en l'occurrence, sont des observations qui, je crois, sont fondées. Nous essaierons de le démontrer d'ici quelques mois.

Je voudrais à nouveau vous remercier. Nous sommes dépositaires d'une très grande ambition et cette ambition ne sera réalisable que si nous convergeons vers des objectifs de développement. Mon message ce matin, c'est de vous dire que nous travaillons dans un esprit de convergence pour trouver dans les mois qui viennent les garanties suffisantes qui permettront de répondre non seulement aux projets, au singulier et au pluriel, mais également aux formes de gouvernance qui donneront de l'efficacité aux décisions que vous prendrez.

Jacques JP Martin

Maire de Nogent-sur-Marne, Conseiller général du Val-de-Marne

Merci Christian Blanc. Je passe maintenant la parole, au titre de la fin de ces débats et d'une tentative de conclusion, notamment pour sortir les points saillants de l'annonce du dispositif de travail à venir, à Philippe Laurent, Jacqueline Rouillon et Laurent Lafon.

Philippe Laurent

Maire de Sceaux, Conseiller général des Hauts-de-Seine

Messieurs les Ministres, mes chers collègues. Nous allons vous présenter une conclusion rapide à trois voix, qui seront des voix convergentes, pour essayer de tirer les leçons de ce qui s'est dit.

Premier constat. Cette réunion, nous sommes nombreux à le savoir, était impensable. Ce qui s'est dit était également impensable il y a quelques années et bien sûr tout le monde s'est réjoui que cette réunion ait pu avoir lieu.

Deuxième point : le constat qu'une prise de conscience est très largement partagée du fait métropolitain d'une part, de l'interdépendance de nos territoires, avec leur identité propre, leurs forces et leurs faiblesses, la prise de conscience également de notre destin commun, selon le mot de l'un de nos collègues tout à l'heure, et enfin de l'absolue nécessité d'une présence forte et déterminante des élus locaux dans ce qui est en train progressivement de se construire.

En ce qui concerne le Secrétariat de notre Conférence, nous proposons que cette étape, d'une part soit suivie par la proposition d'un syndicat mixte ouvert et que d'autre part soit poursuivie la construction d'une vision partagée de notre agglomération. Cette étape du syndicat mixte ouvert est très importante. D'abord, elle permettra aux élus de disposer d'un outil souple pour échanger, proposer, observer, éclairer techniquement le débat, comme par exemple la question de la mutualisation et de la péréquation. Elle permettra aussi, et peut-être surtout d'instaurer le débat démocratique local puisque chaque assemblée, chaque conseil municipal,

chaque conseil communautaire, chaque conseil général, le Conseil régional, les instances consulaires auront à débattre de l'opportunité d'adhérer ou pas à ce syndicat mixte. Les élus aussi auront à s'engager sur cette question importante et le fait que ce débat puisse se dérouler dans chacune de nos collectivités nous paraît être un élément constitutif de la réponse à la demande qu'exprimait tout à l'heure notre collègue Gilles Catoire.

Nous voudrions dire que pour la très grande majorité d'entre nous, la création de ce syndicat n'est qu'une étape, une étape importante mais une étape. Nous le disons à ceux qui regrettent que cela n'aille pas plus loin et plus vite, mais nous le disons aussi à ceux qui pourraient espérer qu'il ne s'agirait là que d'un pis-aller pour éviter toute évolution déterminante dans les années qui viennent.

Jacqueline Rouillon

Maire de Saint-Ouen, Conseillère générale de Seine-Saint-Denis

Je ne vais pas résumer tout ce que l'on a pu dire ce matin sur la visée qui nous rassemble, mais peut-être insister sur ce sur quoi nous voulons travailler dans ce syndicat mixte : c'est bien à la fois les projets, qui sont aujourd'hui nombreux, multiples et riches dans chacune des structures qui composent ce territoire, mais surtout nous donner une autre dynamique pour les travailler ensemble et pour travailler ensemble un projet commun. Autrement dit, je crois que ce que nous avons mis en exergue, dans ces dernières années de travail de la Conférence métropolitaine, et qui s'est confirmé ce matin, ce n'est pas le manque d'idées, le manque de projets, peut-être même le manque de coopération (puisque'il y a à la fois un développement des structures intercommunales, des communautés d'agglomération et de relations nouvelles avec la capitale) ; mais ce qui nous manque, c'est un espace commun, plus large, qui nous permette de dépasser non pas ce grand voisin qu'est la capitale, mais de dépasser ce qui régit aujourd'hui encore les rapports entre les collectivités, y compris les communautés et la concurrence qui aujourd'hui mine le territoire francilien, plutôt que de le rendre plus attractif et plus harmonieux dans son développement.

La réunion de ce matin atteste de notre volonté de travailler à un projet partagé. Pour appuyer cette idée du destin commun, j'ai envie de dire que, parfois, un destin on le subit mais ce que nous voulons tous, c'est le maîtriser, le construire et le mettre en œuvre. Il s'agit donc à la fois de donner de la cohérence, de la force, de la mise en œuvre à des projets qui sont encore aujourd'hui dans les tiroirs, faute de moyens, faute de cohérence, faute de structures adéquates. Reliés à une visée globale, partagée et élaborée ou mise en commun dans cette nouvelle structure, nous pourrions décliner ce projet, qui doit conjuguer l'attractivité et la réduction des inégalités ; s'asseoir sur des valeurs fortes, qui feront certainement débat - on en a eu sur le développement économique de la Défense, sur le logement, la mixité sociale, les coûts du foncier -, mais inspirés par la volonté de dépasser tout ce qui pourra l'être, pour que, réellement et concrètement, la vie de ce territoire et de cette zone dense gagne en cohérence et donc en efficacité.

Laurent Lafon

Maire de Vincennes, Conseiller régional d'Ile-de-France, membre de l'association des collectivités territoriales de l'Est parisien (ACTEP)

Au nom du Secrétariat de la Conférence métropolitaine, nous vous proposons, sans attendre la création du syndicat mixte, de continuer les réflexions et l'élaboration de ce projet à travers des groupes de travail qui pourraient se réunir dès septembre autour d'élus référents - bien sûr, chacun pourrait y participer. Ces groupes de travail évoqueraient les différents thèmes abordés ce matin, sans en occulter aucun et pourraient constituer le projet métropolitain. Je pense au développement économique et à l'emploi, au logement, à la mobilité et aux déplacements, dans un objectif de développement durable. Autre thème qui a été abordé et qu'il faudra travailler dès septembre : la question de la solidarité financière et de la réduction des inégalités territoriales.

Enfin, un autre thème qui a également été abordé et qu'il ne faut pas occulter qui est la question de la gouvernance.

Dès septembre nous vous proposerons ces groupes de travail. Bien sûr, dès lors que le syndicat mixte sera officiellement constitué, ce qui ne tardera pas trop, ces groupes de travail seront repris par le syndicat lui-même, qui en fera des commissions ou une autre instance.

Voilà ce que nous vous proposons : groupes de travail après les vacances estivales et constitution du syndicat parallèlement.

Mireille Ferri
Vice-présidente du Conseil régional d'Ile-de-France

Cette séance qui fut fort longue est terminée. Merci de votre patience.

Annexe 1

Communiqué de presse

Communiqué de presse du Secrétariat de la Conférence métropolitaine adopté au terme des Assises, le 25 juin 2008

Plus de 200 élus et 600 participants

La Conférence métropolitaine se structure en Syndicat mixte d'étude

Ce matin, lors du lancement des Assises de la Métropole, plus de 200 élus et 100 collectivités franciliennes, de droite comme de gauche et du centre, étaient réunis à la Plaine Saint-Denis pour parler du devenir de la métropole parisienne.

Par leur présence massive, les élus ont rappelé à l'Etat que le devenir de la métropole parisienne ne peut se dessiner sans eux.

La présence de Christian BLANC, Secrétaire d'Etat en charge du Développement de la Région Capitale, tout au long de la matinée, témoigne de l'intérêt et de l'écoute de l'Etat vis-à-vis du processus des Assises qui s'engage.

A l'heure où s'achève l'élaboration du SDRIF, tous reconnaissent que des problèmes spécifiques se posent à l'échelle de la métropole, en cœur d'agglomération, qu'il s'agisse du logement, de l'attractivité économique, de l'emploi, des déplacements...

Pour répondre à ces enjeux qui touchent la vie quotidienne de milliers de Franciliens, de nouvelles solidarités financières doivent être trouvées pour résoudre la question des inégalités territoriales qui fragilisent l'ensemble de la métropole.

Le Secrétariat de la Conférence métropolitaine propose la création dès l'automne d'un syndicat mixte d'étude, pour lequel les collectivités qui souhaitent adhérer devront délibérer dans leurs conseils respectifs.

Ce syndicat sera un lieu pluraliste d'analyse et de projets pour poursuivre plus efficacement la réflexion engagée ces dernières années ; il sera un outil commun aux collectivités franciliennes (communes, intercommunalités, Départements, Région, organismes consulaires) qui viendra en complément des dynamiques intercommunales.

Il aura pour objectifs :

- la définition des partenariats possibles et des modalités de co-réalisation des projets de dimension métropolitaine, notamment sur :

- le développement économique et l'emploi
- le logement
- la mobilité et les déplacements
- le développement culturel

ceci dans une démarche affirmée de développement durable ;

- la solidarité financière et les diverses hypothèses de péréquation d'une part et de mutualisation d'autre part au sein du cœur d'agglomération et à l'échelle régionale, en attachant une attention particulière aux liens entre cœur métropolitain et territoire régional ;

- l'évolution de la gouvernance du cœur de la métropole, nécessaire notamment pour la mise en œuvre de cette solidarité financière et la juste adéquation entre les moyens et les projets.

Dès ce matin, les départements des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, du Val d'Oise, de l'Essonne, les villes de Pantin, Rueil Malmaison, Arcueil et Sarcelles ont indiqué leur accord avec cette proposition, rejoignant ainsi la Région Ile-de-France, Paris et Clichy-la-Garenne, Sevran, Vanves, Les Lilas, Vincennes, Sceaux, Nogent-sur-Marne, Rosny-sous-Bois, Saint-Ouen qui représentent les membres du Secrétariat de la Conférence.

